



Synthèse des questionnaires diffusés dans le cadre de la réalisation du schéma en faveur des personnes âgées 2011-2016 de la Charente-Maritime

Vos interlocuteurs

Jacques SORIA

jsoria@cekoia.eu

06.99.30.36.63

Jessica CHAMBA

jchamba@cekoia.eu

06 15 11 13 45

CEKOÏA Conseil

38 rue des Mathurins

75008 PARIS

RCS Paris 513 724 021

Nombre de répondants aux questionnaires

➤ Période de diffusion :

↳ Mi avril - fin mai 2010 pour les professionnels de l'évaluation et les responsables de services et d'établissements, jusqu'à la fin juin pour les usagers à domicile, en établissement et les accueillants familiaux

➤ Modalités de diffusion :

↳ Électronique pour tous les questionnaires, complétée d'une diffusion papier avec enveloppe T pour les usagers en établissement, à domicile et les accueillants familiaux

➤ Nombre de répondants :

↳ Près de 80% de réponse pour les professionnels de l'évaluation

↳ Un taux de réponse très satisfaisant pour les accueillants familiaux et les responsables d'établissement (respectivement 60% et 41%)

↳ Un très bon taux de réponse pour les usagers en établissement (10%)

↳ Des taux de réponse dans la norme pour les responsables de services (33%) et faible pour les usagers à domicile malgré la mise à disposition d'enveloppes T (419 réponses)

Type de questionnaire	Nombre de réponses	Nombre de répondants potentiels	Taux de réponse approximatif	Mode de calcul du nombre de répondants potentiels
Usagers en établissement	1005	9493	10,59%	= nombre de places en établissement (hors accueil familial) moins les places inoccupées (env. 150)
Usagers à domicile	419	57598	0,73%	= nombre de personnes âgées de plus de 75 ans moins le nombre de personnes en établissement
Accueillants familiaux	130	216	60,19%	= nombre de familles d'accueil
Professionnels de l'évaluation	30	38	78,95%	= nombre de professionnels du CG (19 TS APA) et de l'UDAF/CRAMCO (15)+ 4 réseau haute
Responsables de services	35	105	33,33%	= nombre de services à qui le questionnaire a été envoyé
Responsables d'établissements	66	161	40,99%	= nombre d'établissements

Ordre du jour



Réponses des professionnels de l'évaluation

Réponses des responsables de services

Réponses des responsables d'établissement

Réponses des usagers à domicile

Réponses des usagers en établissement

Réponses des accueillants familiaux

Pour les professionnels de l'évaluation

- 30 répondants par internet, soit quasiment l'ensemble des professionnels qui avaient été ciblés par ce questionnaire
- Profil des répondants :
 - ↳ Infirmières => 58.06%
 - ↳ Assistants sociaux => 16.13%
 - ↳ Médecins => 6.45%
- Employeur :
 - ↳ 77.78% réalisent les évaluations pour le Conseil général
 - ↳ 11.11% sont évaluateurs pour la CRAM
 - ↳ Deux personnes effectuent les évaluations pour un réseau gérontologique
- Territoires d'intervention :
 - ↳ Haute Saintonge => 27.59%
 - ↳ Royan Marennes d'Oléron et Saintonge Romane => 17.24%, chacun
 - ↳ Aunis et Vals de Saintonge => 10,34% chacun
 - ↳ Seulement 6.90% d'entre eux interviennent dans le pays Rochefortais

Pour les professionnels de l'évaluation

➤ L'appréciation sur la mise en œuvre des plans d'aide

	Qualité de service	Rapidité, délai de mise en œuvre	Rapidité à pourvoir aux remplacements	Continuité de prise en charge le week-end
Services prestataires	satisfaisante (88% des répondants)	très satisfaisante ou satisfaisante (72% des répondants)	non satisfaisante ou très insatisfaisante (48% des répondants)	satisfaisante (48% des répondants)
Services mandataires	satisfaisante (72% des répondants)	satisfaisante (68% des répondants)	non satisfaisante ou très insatisfaisante (52% des répondants)	non satisfaisante ou très insatisfaisante (44% des répondants ; 12% ne se prononçant pas)
Intervenants en mode gré à gré	satisfaisante (48% des répondants ; 24% ne se prononçant pas)	satisfaisante ou très satisfaisante (52% des répondants ; 28% ne se prononçant pas)	non satisfaisante ou très insatisfaisante (72% des répondants ; 28% ne se prononçant pas)	non satisfaisante ou très insatisfaisante (64% des répondants ; 28% ne se prononçant pas)
Services de portage de repas	satisfaisante ou très satisfaisante (68% des répondants)	satisfaisante ou très satisfaisante (96% des répondants)	X	satisfaisante ou très satisfaisante (64% des répondants)
Services de téléassistance	satisfaisante ou très satisfaisante (96% des répondants ; 4% ne se prononçant pas)	satisfaisante ou très satisfaisante (91,67% des répondants ; 4,17% ne se prononçant pas)	X	satisfaisante ou très satisfaisante (92% des répondants ; 8% ne se prononçant pas)
Accueil de jour	satisfaisante ou très satisfaisante (80% des répondants ; 16% ne se prononçant pas)	satisfaisante (40% des répondants ; 24% ne se prononçant pas)	X	X
Solutions d'aménagement du logement	Satisfaisante ou très satisfaisante (68% des répondants ; 20% ne se prononçant pas)	non satisfaisante ou très insatisfaisante (72% des répondants ; 16% ne se prononçant pas)	X	X

Pour les professionnels de l'évaluation

La place et le rôle des aidants

- Pour la plupart des évaluateurs (95,83%), la place et le rôle des aidants naturels sont bien respectés par les intervenants à domicile (Cependant, lorsque les intervenants sont nombreux et viennent d'organismes différents, leurs rôles respectifs ne sont toujours facilement identifiables pour les familles)
- Les évaluateurs considèrent à 69,57% que les aidants naturels reçoivent un soutien (groupe de parole)

Le regard des évaluateurs sur l'accueil familial

- Les avis divergent concernant le nombre de places qui est jugé insatisfaisant ou très insatisfaisant par 41,67% des répondants et satisfaisant ou très satisfaisant également pour 41,67% des répondants (16,67% ne se prononçant pas)
- Leur répartition sur le territoire est, elle, jugée insatisfaisante ou très insatisfaisante pour 54,17% des répondants (16,67% ne se prononçant pas)
- 25% des répondants ne se prononcent pas sur la qualité de l'accueil ; pour les autres les avis divergent : 37,5% trouvent la qualité de l'accueil satisfaisante ou très satisfaisante et 37,5% la trouvent insatisfaisante ou très insatisfaisante. Les évaluateurs soulignent une grande fatigue chez certains accueillants familiaux induisant une moindre qualité de prise en charge. La qualité semble ainsi très variable d'une famille à l'autre.
- Néanmoins, la formation des accueillants familiaux est jugée insatisfaisante ou très insatisfaisante pour 60,87% des évaluateurs (30,43% ne se prononcent pas)
 - En effet, les évaluateurs constatent une augmentation de la dépendance des personnes accueillies, qui peut entraîner des difficultés à organiser une prise en charge adaptée dans une famille d'accueil surtout si l'accueillant familial n'est pas spécifiquement formé
- L'organisation des remplacements est également estimée insatisfaisante ou très insatisfaisante selon 73,91% des répondants
- Enfin, 47,83% des répondants jugent satisfaisante la qualité de leur relation avec les accueillants familiaux dans le cadre du suivi (30,43% ne se prononcent pas)

Pour les professionnels de l'évaluation

Les relations des évaluateurs avec les usagers

- Les évaluateurs considèrent comme satisfaisantes ou très satisfaisantes leurs relations avec la personne âgée (à 86,96%), avec sa famille (à 82,61%) et avec son représentant légal (à 73,92%)

Les relations des évaluateurs avec les CLIC

- Les évaluateurs se disent en majorité en contact avec les personnes chargées de la coordination au sein des CLIC : de temps en temps pour 33,33% et très régulièrement pour 29,63% (37% ne sont pas en contact avec les CLIC)
- La facilité à rentrer en contact avec un interlocuteur identifié est jugée satisfaisante ou très satisfaisante par 69,57% des répondants. La réponse apportée est également majoritairement jugée satisfaisante ou très satisfaisante (pour 52,17% des répondants).
- L'information fournie aux personnes âgées est considérée comme satisfaisante ou très satisfaisante par 56,52% des évaluateurs
 - *Cependant, plusieurs évaluateurs soulignent le manque de lisibilité pour les personnes âgées et leur famille induit par la multiplication des intervenants : le rôle des CLIC est parfois confondu avec celui du Conseil général ou des services d'aide à domicile*
- L'animation de la coordination est jugée satisfaisante ou très satisfaisante par 47,82% des répondants (30,43% ne se prononçant pas) ; cependant, la mise en place d'actions (ex. aide aux aidants, prévention...) est jugée satisfaisante ou très satisfaisante par seulement 39,13% des évaluateurs (34,78% ne se prononcent pas sur ce point)
- Les CLIC avec lesquels les évaluateurs ont des relations sont intégrés à un réseau gérontologique pour 68,97% d'entre eux

Pour les professionnels de l'évaluation

➤ L'appréciation sur les soins infirmiers

	Qualité de service	Rapidité, délai de mise en œuvre	Possibilité à pourvoir aux remplacements	Continuité de prise en charge le week-end	Couverture du territoire
SSIAD	très satisfaisante ou satisfaisante (87,5% des répondants)	insatisfaisante ou très insatisfaisante (62,5% des répondants)	très satisfaisante ou satisfaisante (79,16% des répondants)	insatisfaisante ou très insatisfaisante (54,17% des répondants)	insatisfaisante ou très insatisfaisante (58,34% des répondants)
Infirmiers libéraux	satisfaisante (83,33% des répondants)	très satisfaisante ou satisfaisante (75% des répondants)	très satisfaisante ou satisfaisante (83,33% des répondants)	très satisfaisante ou satisfaisante (80% des répondants)	satisfaisante (75% des répondants)

Pour les professionnels de l'évaluation

➤ L'appréciation sur les établissements

↳ L'avis des professionnels sur les établissements est beaucoup plus réservé puisqu'une majorité d'entre eux considère que la prise en charge en établissement ne constitue pas une réponse satisfaisante aux besoins des personnes âgées en ce qui concerne:

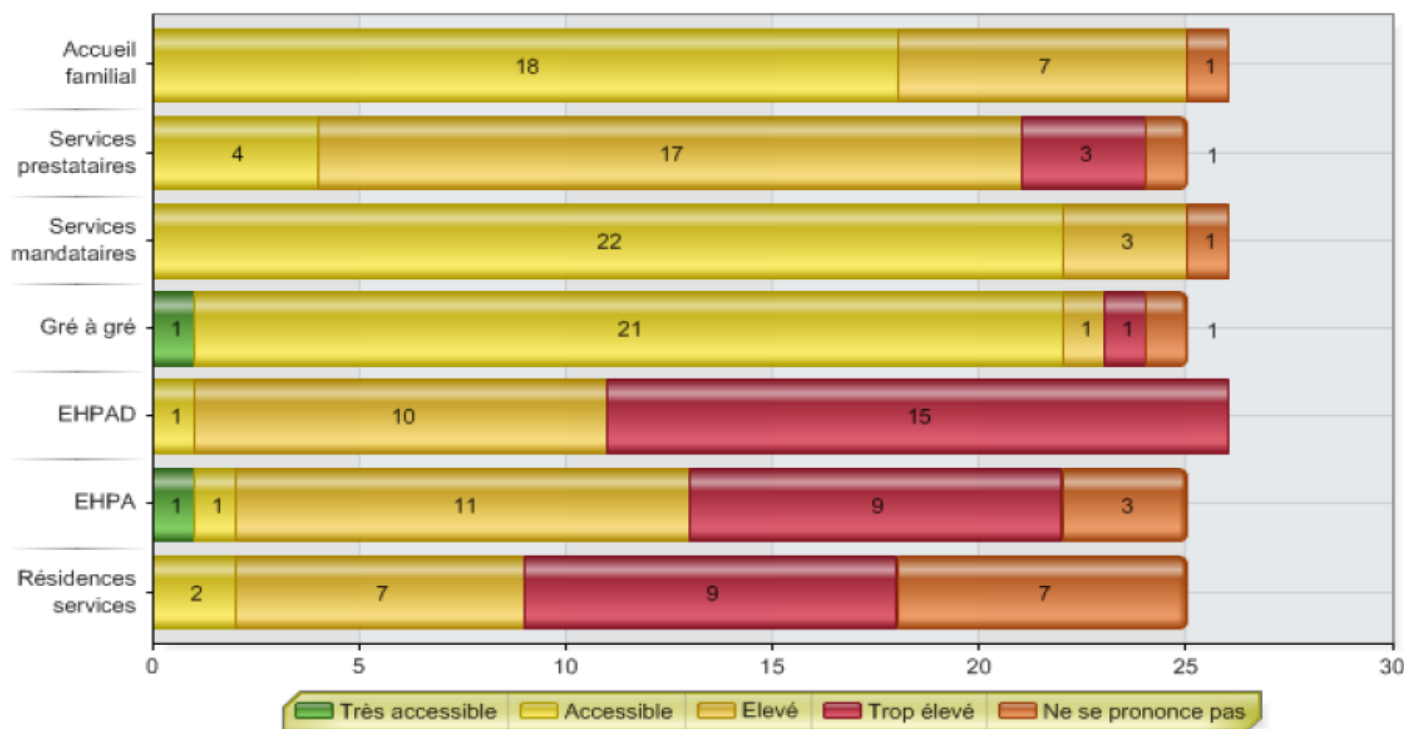
	Nombre de places	Répartition territoriale des places	Nombre de places habilitées à l'aide sociale	Qualité de la prise en charge	Diversité de l'offre de places (accueil de jour, hébergement temporaire, unité Alzheimer)
EHPA	Tendance non déterminable (très satisfaisant ou satisfaisant pour 40,74% des répondants et non satisfaisant ou très insatisfaisant pour 40,74% des répondants, 18,52% ne se prononçant pas)	insatisfaisante ou très insatisfaisante (49,73% des répondants ; 26,92% ne se prononçant pas)	insatisfaisante ou très insatisfaisant (76% des répondants ; 20% ne se prononçant pas)	Très satisfaisante ou satisfaisante (33,3% des répondants ; mais 48,15% ne se prononcent pas)	X
EHPAD	insatisfaisante ou très insatisfaisant (50% des répondants ; 17,86% ne se prononçant pas)	insatisfaisante (41,38% des répondants ; 27,59% ne se prononçant pas)	insatisfaisante ou très insatisfaisant (82,14% des répondants ; 10,71% ne se prononçant pas)	insatisfaisante ou très insatisfaisant (35,72% des répondants ; 35,71% ne se prononçant pas)	insatisfaisante ou très insatisfaisant (53,57% des répondants ; 10,71% ne se prononçant pas)

Pour les professionnels de l'évaluation

➤ L'accessibilité financière des services et modes de prise en charge

- Le coût de l'accueil familial, des services mandataires, des intervenants en mode gré à gré est jugé accessible alors que les tarifs des services prestataires, des EHPAD, des EHPA et des résidences services sont considérés élevés ou trop élevés

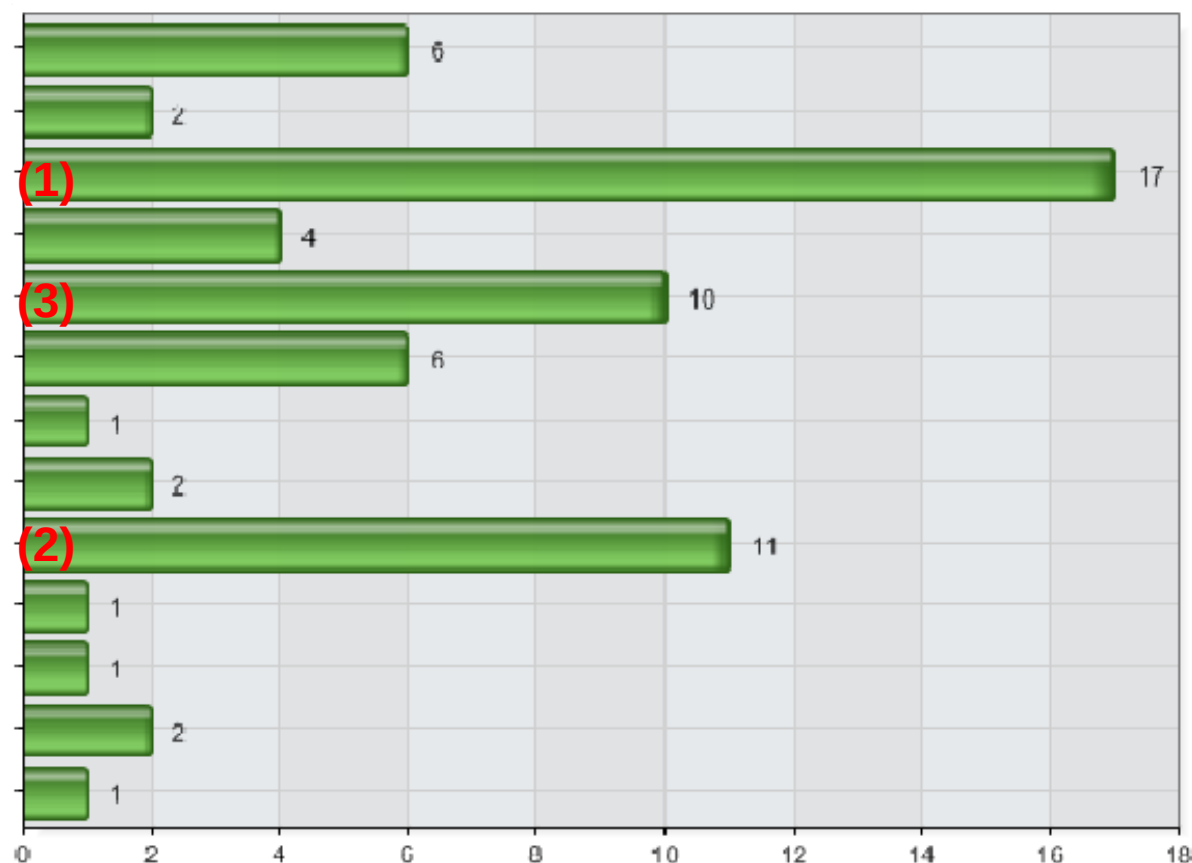
30) Comment estimez-vous le coût d'accès aux différentes modalités de prise en charge :



Pour les professionnels de l'évaluation

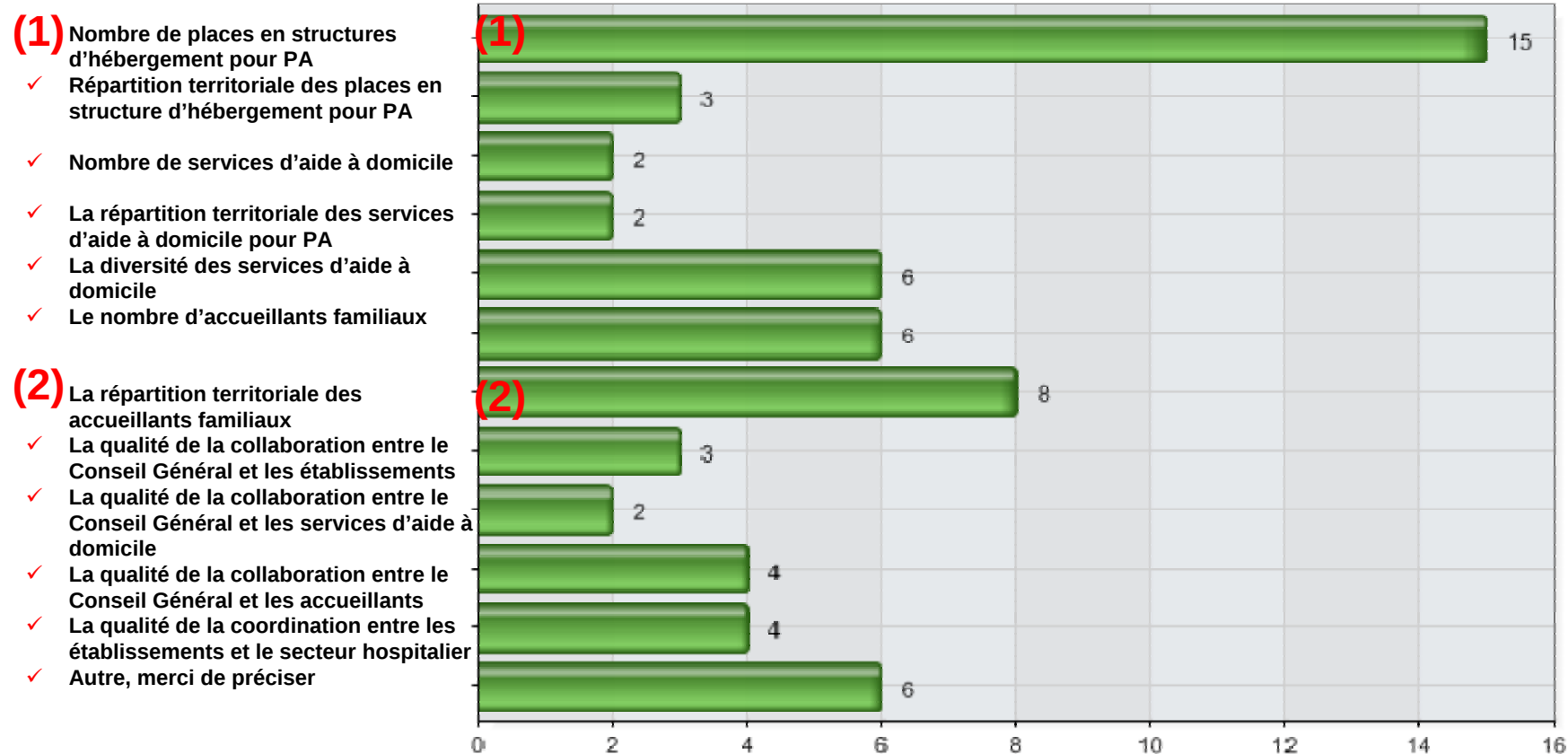
➤ D'une façon générale, quels sont selon vous les principaux points forts du système de prise en charge des personnes âgées en Charente-Maritime actuellement ?

- ✓ Nombre de places en structures d'hébergement pour PA
- ✓ Répartition territoriale des places en structure d'hébergement pour PA
- (1)** Nombre de services d'aide à domicile
- ✓ La répartition territoriale des services d'aide à domicile pour PA
- (3)** La diversité des services d'aide à domicile
- ✓ Le nombre d'accueillants familiaux
- ✓ La répartition territoriale des accueillants familiaux
- ✓ La qualité de la collaboration entre le Conseil Général et les établissements
- La qualité de la collaboration entre le
- (2)** Conseil Général et les services d'aide à domicile
- ✓ La qualité de la collaboration entre le Conseil Général et les accueillants
- ✓ La qualité de la coordination entre les établissements et le secteur hospitalier
- ✓ La qualité de la coordination entre les services à domicile et les établissements
- ✓ Autre, merci de préciser



Pour les professionnels de l'évaluation

- D'une façon générale, quels sont selon vous les principaux points faibles du système de prise en charge des personnes âgées en Charente-Maritime actuellement ?



Ordre du jour



Réponses des professionnels de l'évaluation

Réponses des responsables de services

Réponses des responsables d'établissement

Réponses des usagers à domicile

Réponses des usagers en établissement

Réponses des accueillants familiaux

Pour les responsables de service

➤ Participants :

➤ 35 responsables de services, soit 32% des services à domicile avec lesquels le Conseil général est conventionné

➤ Profil des personnes âgées accompagnées par les services ayant répondu au questionnaire :

➤ Environ 435 personnes accompagnées en moyenne

➤ Plus de 58 % des personnes accompagnées sont âgées de plus de 80 ans

➤ Il s'agit majoritairement de femmes (près de 71%)

➤ En moyenne, le niveau de dépendance des personnes âgées accompagnées est moyen à fort, puisqu'environ 44% relèvent du GIR 4 et 17,5 % du GIR 2

➤ Couverture territoriale

➤ Le département est couvert assez équitablement par les services qui ont répondu à ce questionnaire

- Environ 15 services intervenant sur chaque territoire, sachant qu'un même service peut travailler sur plusieurs Pays voire le département
- La couverture est cependant plus conséquente pour le Pays de La Rochelle-Ré (20 services y interviennent) et moins importante pour celui des Vals de Saintonge (10 services)

Pour les responsables de service

➤ Types de services et types d'interventions

- Les services ayant répondu à l'enquête sont en forte majorité des services d'aide à domicile => 63,6%
- Les services de portage de repas représentent 15,1% des répondants.
- Les SSIAD et les services de téléassistance représentent chacun 9,1% de ceux-ci
- Le volume annuel d'heures d'intervention au 31 décembre 2009 est très variable => 62 440 heures (en moyenne) par service
- Le maximum d'heures effectuées par un service est de 595 190 heures
- Le minimum d'heures effectuées par un service est 800 heures
- 1 623 446 heures ont été produites en un an par les 26 services ayant répondu à cette question

➤ Le personnel des services

- Les services ayant répondu à l'enquête emploient en moyenne 76 personnes
- Le plus gros service => 900 salariés
- Le plus petit service => 3 salariés
- Les postes Equivalent-Temps-Plein qualifiés ne sont pas nombreux : soit environ 44 % des ETP en moyenne.
- Le personnel est en majorité en CDI : seuls 8,6 % des ETP en moyenne, sont à durée déterminée

Pour les responsables de service

- La qualité au sein des services (21 services ont répondu à cette question)
 - ↳ Réalisation d'une évaluation interne au cours des deux dernières années => 71% des services
 - ↳ 42,9% ont réalisé cette évaluation au cours de l'année 2009 et 28,6% au cours de l'année 2008
 - ↳ 66,7% ont mis en place un plan de conduite du changement suite à leur dernière évaluation interne et la moitié a programmé une évaluation externe (pour 2010 à 54% et pour 2011 à 31%)
 - ↳ Les modalités de contrôle du service fait par le Conseil général, sont jugées satisfaisantes ou très satisfaisantes par 84% des répondants
- Les tarifs d'interventions
 - ↳ Une heure d'aide à domicile coûte => entre 18 et 20 euros
 - ↳ Une heure d'auxiliaire de vie coûte => de 16 à 24 euros
 - ↳ Un repas livré coûte => 9 euros (pour 86% des structures)
 - ↳ L'abonnement mensuel à un service de téléassistance coûte => 30 € (en moyenne avec un maximum à 38 euros pour une structure)

Pour les responsables de service

➤ Les relations des services avec les autres acteurs

- Les services ayant répondu à l'enquête se déclarent en grande majorité satisfaits ou très satisfaits de leurs relations avec les autres acteurs : établissements pour personnes âgées, hôpitaux, médecins libéraux, services de soins infirmiers à domicile, services d'hospitalisation à domicile, infirmières libérales ...
- Ils sont 60,6% à déclarer ne pas avoir de contacts avec les accueillants familiaux
- Les relations avec le Conseil général sont jugées satisfaisantes ou très satisfaisante par 90,3% des répondants

➤ Les améliorations possibles pour les personnes interrogées

- Mieux appréhender les coûts réels des services, clarifier les tarifications
- Favoriser les structures avec agrément qui sont soumises à des contrôles et des exigences de qualité
- Améliorer la qualité des interventions à domicile
- Améliorer la rémunération du personnel
- Mettre en place un « guichet unique » c'est-à-dire un seul gestionnaire (le Conseil général) de l'aide à domicile pour tous les bénéficiaires du GIR 1 à 6

Pour les responsables de service

➤ Les projets des services

- Un peu moins de 26,7 % des services ayant répondu projettent de développer de nouvelles activités
 - Notamment du transport, des petits travaux, de l'aide aux aidants, de la garde itinérante de nuit
- 35% des services envisagent une collaboration avec d'autres services d'aide à domicile ou de maintien à domicile (téléassistance et portage de repas)

➤ Appréciation sur les dispositifs de prise en charge des personnes âgées en Charente-Maritime

- Le nombre de structures de service de maintien à domicile est jugé satisfaisant ou très satisfaisant à 60%
- La répartition territoriale des structures de service de maintien à domicile est jugée satisfaisante ou très satisfaisante à 50% (30% des services ne se sont pas prononcés)
- La diversité de l'offre de services proposée est jugée satisfaisante ou très satisfaisante à 46,67% (33% des services ne se sont pas prononcés)

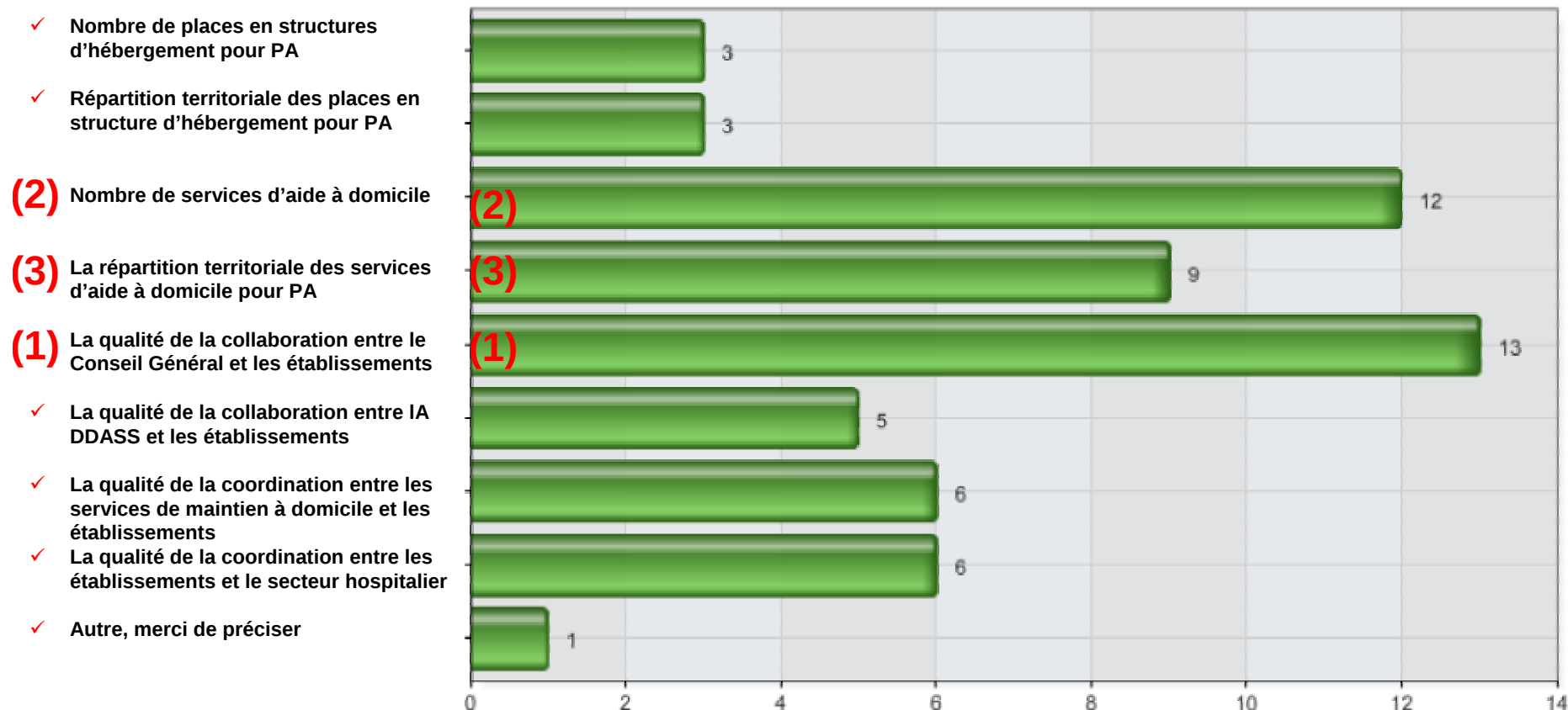
Pour les responsables de service

➤ Les propositions des responsables de services pour le prochain schéma

- Renforcer les formations du personnel (en termes quantitatifs et qualitatifs) et mieux les adapter aux besoins sur le terrain
- Renforcer les relations / collaborations avec les autres acteurs notamment les établissements, les CLIC, les hôpitaux (notamment pour la sortie d'hôpital), à l'aide par exemple d'une plateforme de communication et de mise en relation entre les services, les établissements et les aidants
- Mieux coordonner les différents intervenants à domicile
- Développer les structures d'accueil de jour
- Proposer des services de transport et des ateliers d'animation pour créer du lien social entre les personnes âgées vivant à domicile, souvent seules

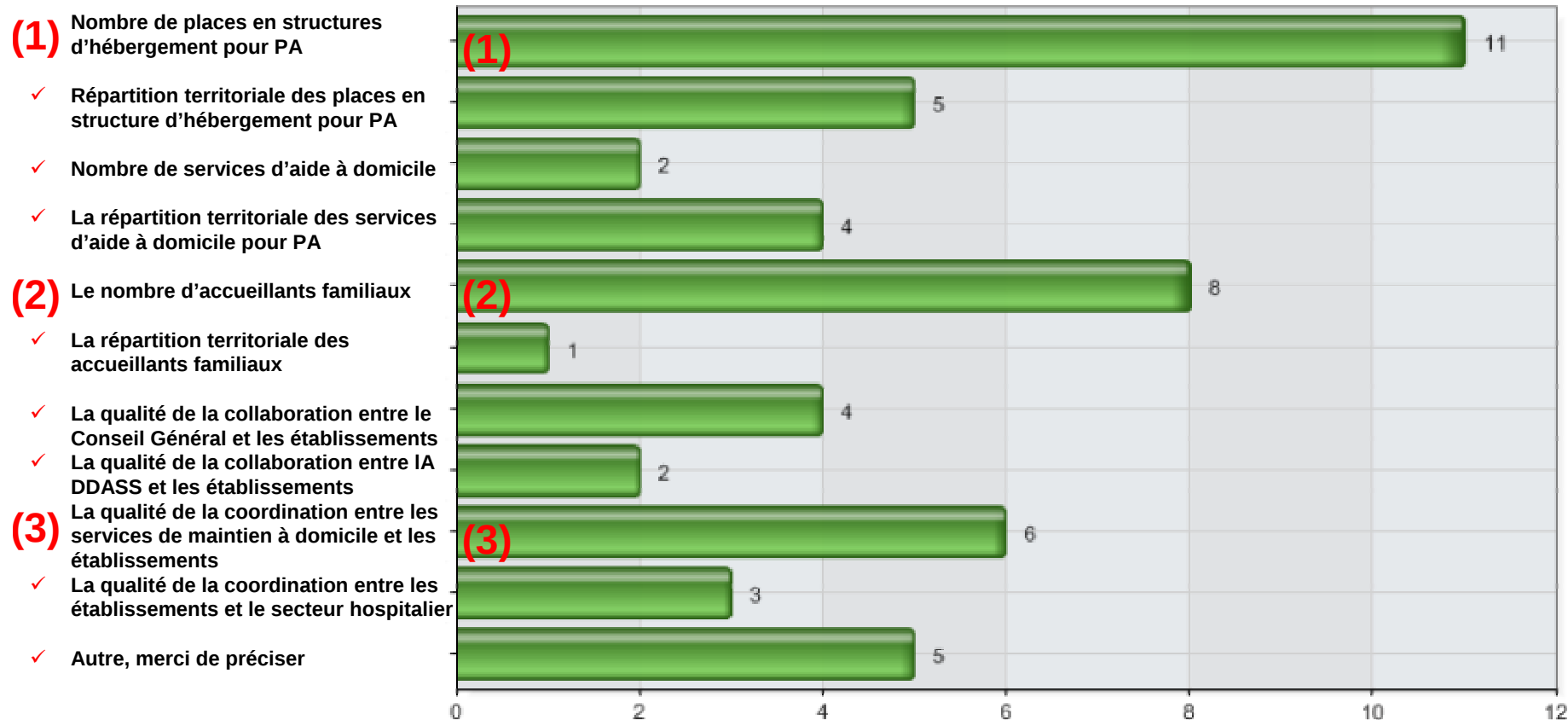
Pour les responsables de service

➤ D'une façon générale, quels sont selon vous les principaux points forts du système de prise en charge des personnes âgées en Charente-Maritime actuellement



Pour les responsables de service

- D'une façon générale, quels sont selon vous les principaux points faibles du système de prise en charge des personnes âgées en Charente-Maritime actuellement ?



Ordre du jour

Réponses des professionnels de l'évaluation

Réponses des responsables de services



Réponses des responsables d'établissement

Réponses des usagers à domicile

Réponses des usagers en établissement

Réponses des accueillants familiaux

Pour les responsables d'établissement

➤ Participants :

- 67 responsables d'établissements, soit 46,5% du public ciblé qui se décompose en responsables d'EHPAD à 77 %, d'EHPA à 16,67 %, et de petite unité de vie (PUV) de moins de 25 lits à 6,25%
- Les responsables d'EHPAD ont répondu à 46,85%
- Les responsables d'EHPA ont répondu à 50%
- Les responsables de PUV ont répondu à 33,33%

➤ Profil du public accueilli en établissement :

- Ces établissements accueillent en moyenne 70 personnes
- Taux d'occupation moyen => 94,6%
- Parmi les résidants, 76% ont plus de 80 ans et 25%, plus de 90 ans
- Les résidants sont majoritairement des femmes => 70,77%
- Les résidants sont fortement dépendants
 - Les GIR 1 et 2 représentent 41,3% des résidants
 - Les GIR 3-4 représentent 32% des résidants
- L'âge moyen d'entrée dans l'établissement est de 83,35 ans
- La moitié des résidants (52%) est entrée en établissement pour des motifs de santé. Environ 13,41% avancent l'isolement et la solitude comme motifs les ayant amenés à entrer en établissement
- La durée moyenne de séjour des résidants est de 40 mois, soit un peu plus de 3 ans

Pour les responsables d'établissement

➤ Caractéristiques de l'établissement

- Seulement 24,64% des établissements ayant répondu comportent une unité pour personnes désorientées
- Au cours de l'année 2009, moins de 3% des résidents en moyenne, ont dû quitter la structure parce qu'ils étaient trop désorientés pour rester dans l'établissement qui les accueillait
- Des places d'hébergement temporaire sont proposées dans plus de la moitié des établissements ayant répondu (52,9%)
 - Ces établissements disposent en moyenne de 5 places d'hébergement temporaire occupées à 56,97%
- 37% des établissements proposent en moyenne 4 places d'accueil de jour, occupées à moins de 22%

➤ Qualité des prestations

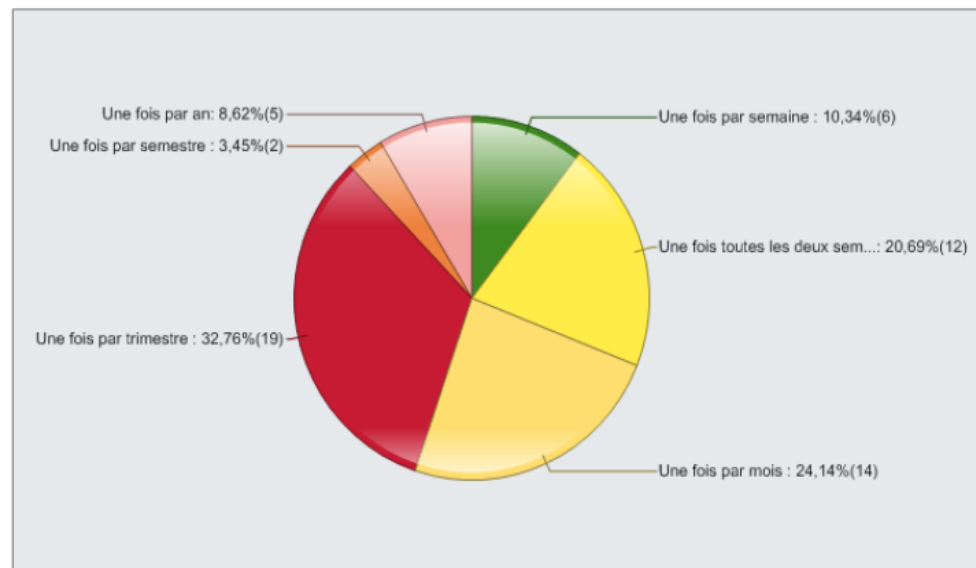
- Une petite moitié des établissements (45,76%) a réalisé une évaluation interne au cours de l'année 2009 ou 2010
 - 28,81% a réalisé ce type d'évaluation en 2008
- A l'issue de cette évaluation, près de 90% des établissements ont mis en place un plan de conduite du changement (démarche qualité...)
- En outre, seulement 24,19% des établissements envisagent de réaliser une évaluation externe à moyen terme (55,6% d'entre eux ont prévu de la réaliser en 2012 ou 2013)

Pour les responsables d'établissement

➤ Gestion des urgences

➤ Moyenne des appels des établissements au centre 15 au cours de l'année 2009 →

18) Nombre de fois où vous avez dû faire appel au centre 15 du 1er janvier au 31 décembre 2009



➤ Les tarifs des établissements

- Une journée d'hébergement toutes taxes comprises hors GIR 5-6 pour une chambre individuelle coûte entre 41 et 50 euros pour 45,45% des établissements
- Ce tarif est supérieur à 71 € dans 16,67% des établissements
- Pour 53% des responsables, le prix de journée d'hébergement de leur établissement est un facteur favorisant l'entrée dans leur établissement et un élément neutre pour 33,3% d'entre eux

Pour les responsables d'établissement

➤ Relations avec les autres acteurs

↳ Les relations des établissements avec les acteurs suivants sont jugées satisfaisantes ou très satisfaisantes :

- Les autres établissements pour personnes âgées (87,88% des répondants)
- Les hôpitaux (65,16% des répondants)
- Les médecins libéraux (92,54% des répondants)
- Les autres professions paramédicales (kiné, pédicures...) (95,31% des répondants)
- Les CCAS (75% des répondants)
- Les CLIC (75,76% des répondants)
- Les réseaux de santé (55,74% des répondants)
- Le Conseil général (92,31% des répondants)
- L'ARS (95,38% des répondants)

↳ En outre, les répondants déclarent ne pas avoir de relation avec :

- Les accueillants familiaux (pour 75,41% des répondants)
- Les services d'hospitalisation à domicile (pour 67,21% des répondants)
- Les services de soins infirmiers à domicile (pour 64,52% des répondants)
- Les services d'aide à domicile (pour 59,68% des répondants)
- Les infirmières libérales (pour 44,62% des répondants)

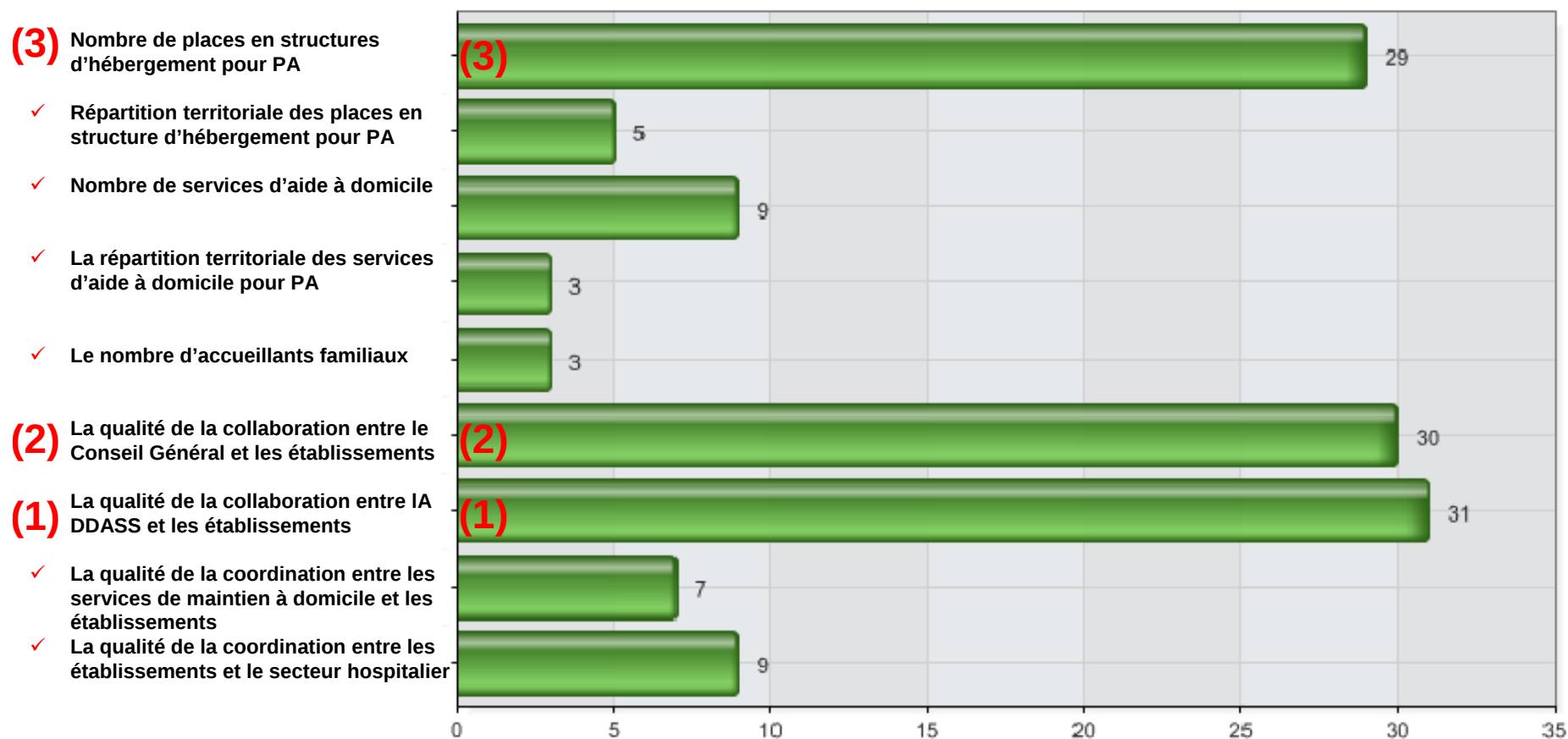
Pour les responsables d'établissement

➤ Projets d'avenir

- Une majorité de responsables d'établissements (51,67%) n'envisage pas de développer des solutions innovantes dans l'avenir
- Parmi ceux qui souhaitent en développer, ils envisagent :
 - la création d'un accueil de nuit et de jour Alzheimer,
 - la mise en place d'une filière gériatrique, d'une plateforme gérontologique centrée sur un EHPAD,
 - l'ouverture sur l'extérieur en créant un lien intergénérationnel et en intégrant les associations et les habitants de la commune.
- Les responsables d'établissements projettent de créer des collaborations principalement avec d'autres établissements (pour 25% d'entre eux), avec les services d'hospitalisation à domicile (pour 25%) et avec les hôpitaux (21,15%)
- Seuls 53,1% jugent très pertinente ou pertinente l'utilisation des places en accueil de jour, contre 74,36% pour l'hébergement temporaire
 - Néanmoins, plus de 82% n'envisagent pas de développer leur capacité en hébergement temporaire mais seuls 10,42% souhaitent la réduire
 - 75% ne souhaitent pas augmenter leur capacité en accueil de jour mais seuls 4,3% envisagent de la diminuer
- Plus de la moitié (54,2%) souhaite créer ou développer des unités de soins pour personnes désorientées

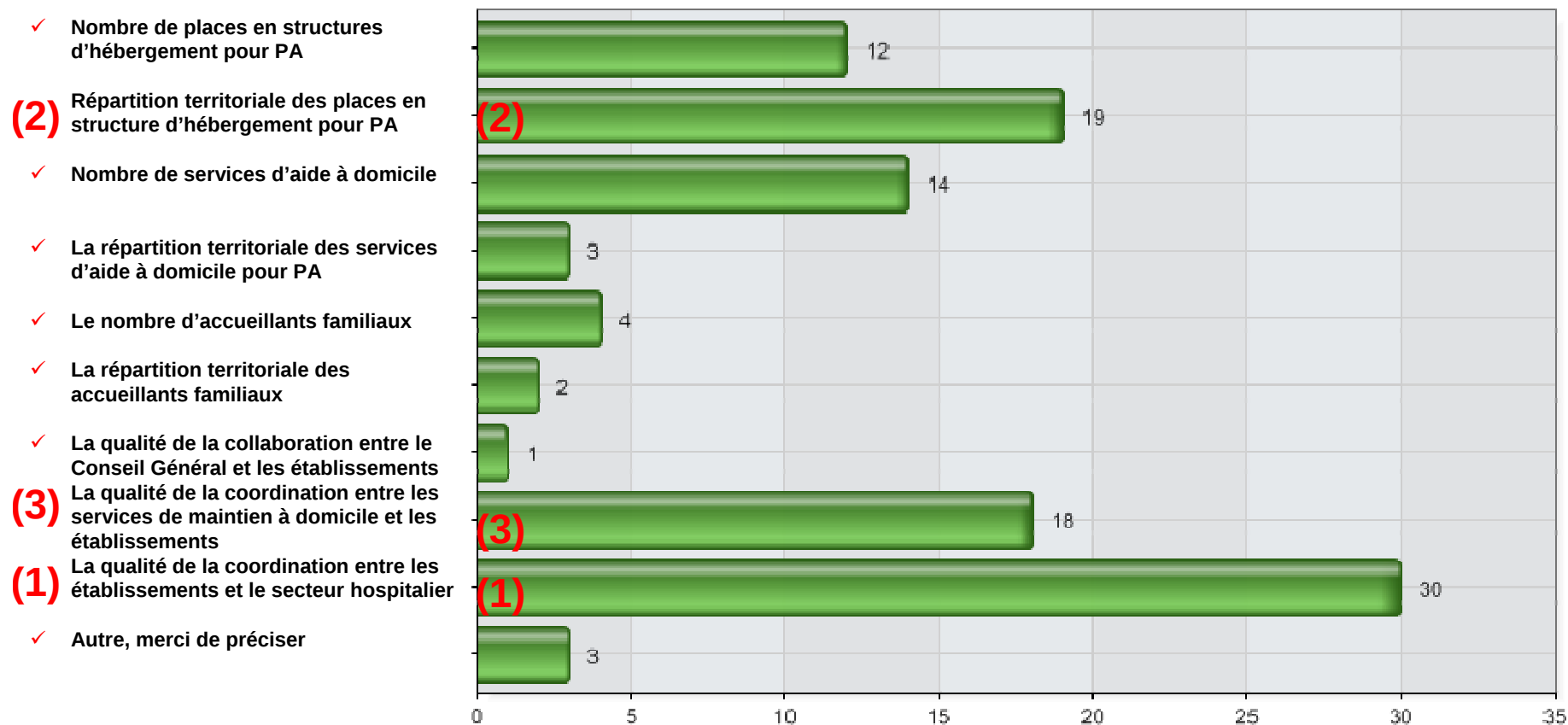
Pour les responsables d'établissement

- D'une façon générale, quels sont selon vous les principaux points forts du système de prise en charge des personnes âgées en Charente-Maritime actuellement ?

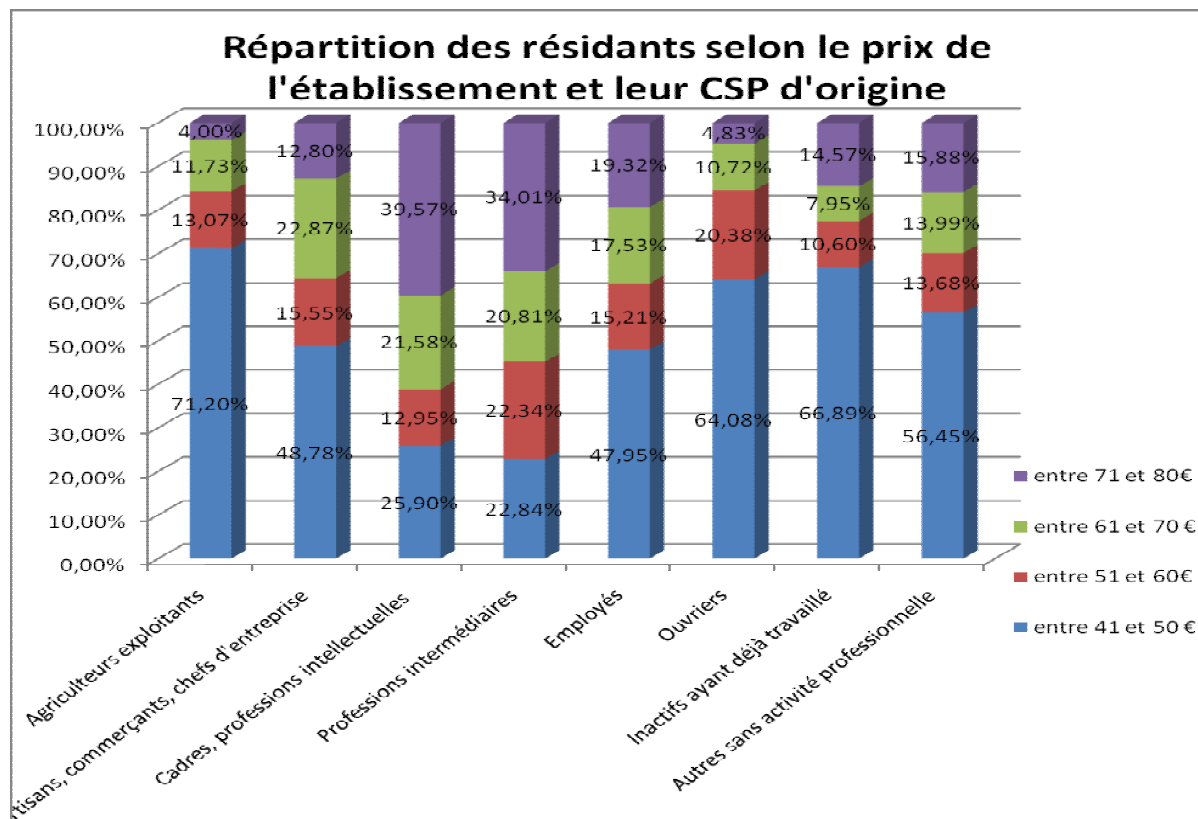


Pour les responsables d'établissement

- D'une façon générale, quels sont selon vous les principaux points faibles du système de prise en charge des personnes âgées en Charente-Maritime actuellement ?



Pour les responsables d'établissement



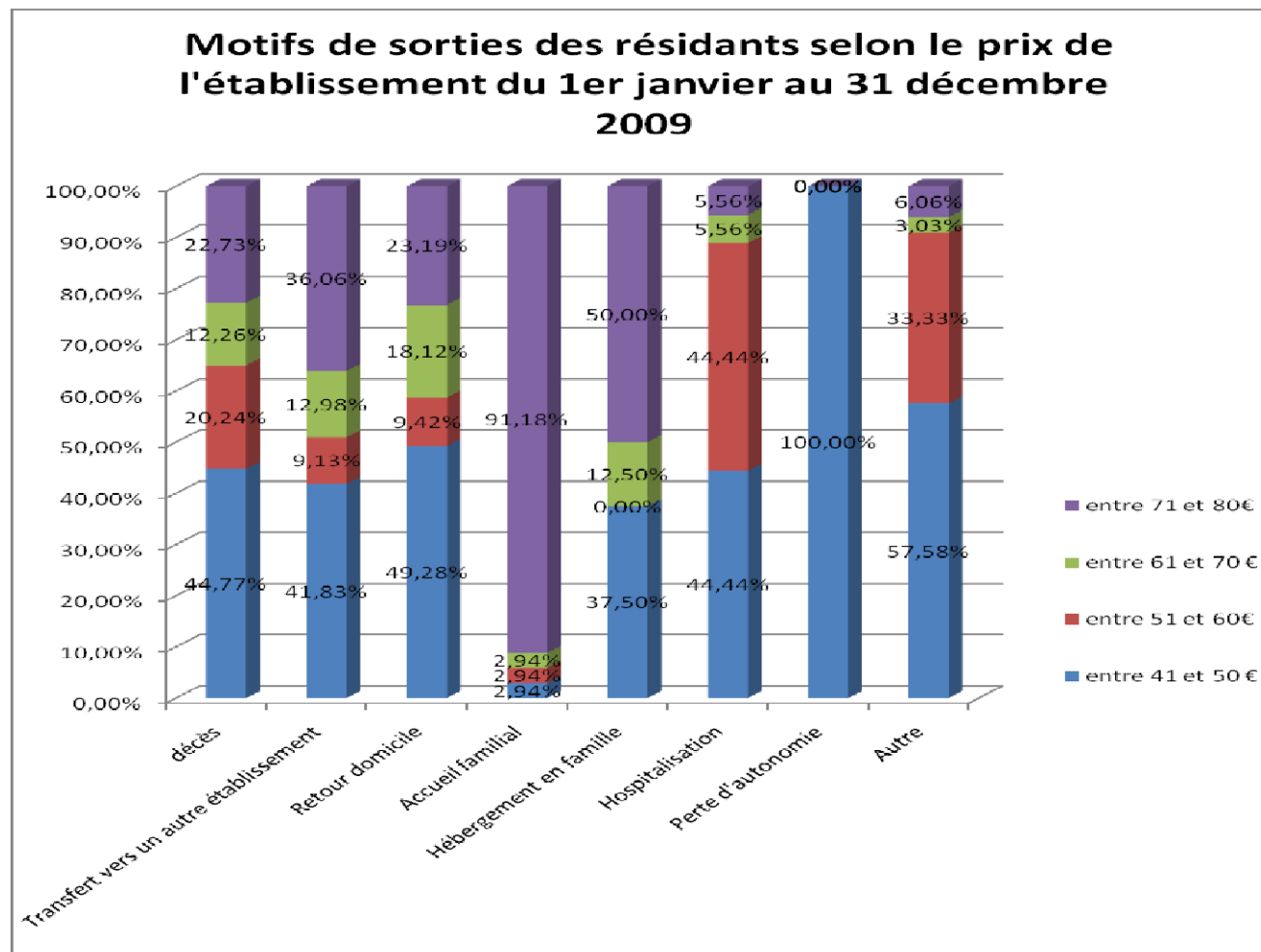
- Croisement de la situation professionnelle des résidants avant leur départ à la retraite avec le prix de l'établissement :
- Les agriculteurs exploitants, les ouvriers ainsi que les inactifs se concentrent dans les établissements entre 41 et 50€
- Les cadres sont en majorité dans les établissements entre 71 et 80€

Pour les responsables d'établissement

- Croisement des motifs de sorties des résidents du 1er janvier au 31 décembre 2009 avec le prix de l'établissement :

➤ 91,18% des résidents qui sont sortis d'établissement en 2009 pour aller vers un accueil familial résidaient dans des établissements dont le prix est compris entre 71 et 80€

➤ NB : Pour «perte d'autonomie» seulement 9 réponses et hébergement en famille, seulement 8 réponses



Pour les responsables d'établissement

- Croisement du taux d'occupation de l'établissement avec son prix de journée
 - Le taux d'occupation « le plus faible » se trouve dans les établissements dont le prix de journée est compris entre 61 et 70€ avec 90,20%



- Croisement du type d'établissement avec le prix de l'établissement
 - La quasi totalité des établissements dont le prix de journée est compris entre 51 et 80€ sont des EHPAD (31 au total, il n'y a qu'un seul EHPA dont le prix est compris entre 51 et 60€)
 - 30% des établissements dont le prix de journée est compris entre 41 et 50€ sont des établissements EHPA Foyer –logement (10)
 - 0,6% des établissements dont le prix de journée est compris entre 41 et 50€ sont des petites unités de vie de moins de 25 lits (2)

Ordre du jour

Réponses des professionnels de l'évaluation

Réponses des responsables de services

Réponses des responsables d'établissement



Réponses des usagers à domicile

Réponses des usagers en établissement

Réponses des accueillants familiaux

Pour les usagers à domicile

➤ Participants :

- 419 personnes
- Questionnaire rempli par la personne directement concernée => 55,11%
- Questionnaire rempli par un membre de la famille => 38%
- Hommes => 30,22%
- Femmes => 69,78%
- Plus de la moitié des personnes ayant répondu vit seule => 55,44%
- Plus de 71% des répondants ont plus de 75 ans
- Les anciens employés constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée (près de 25%)
 - Les personnes sans activité professionnelle: 19%, et les anciens agriculteurs exploitants: 17,43%
- Les GIR 2 à 4 représentent plus de la moitié des personnes âgées à domicile ayant répondu sachant que 37,38% d'entre elles n'ont pas eu d'évaluation de leur dépendance
- Les répondants se répartissent relativement équitablement sur le Département

Pour les usagers à domicile

➤ Qualité de vie à domicile et recours aux services d'aide

↳ Pour les répondants, la qualité de vie à domicile tient principalement en :

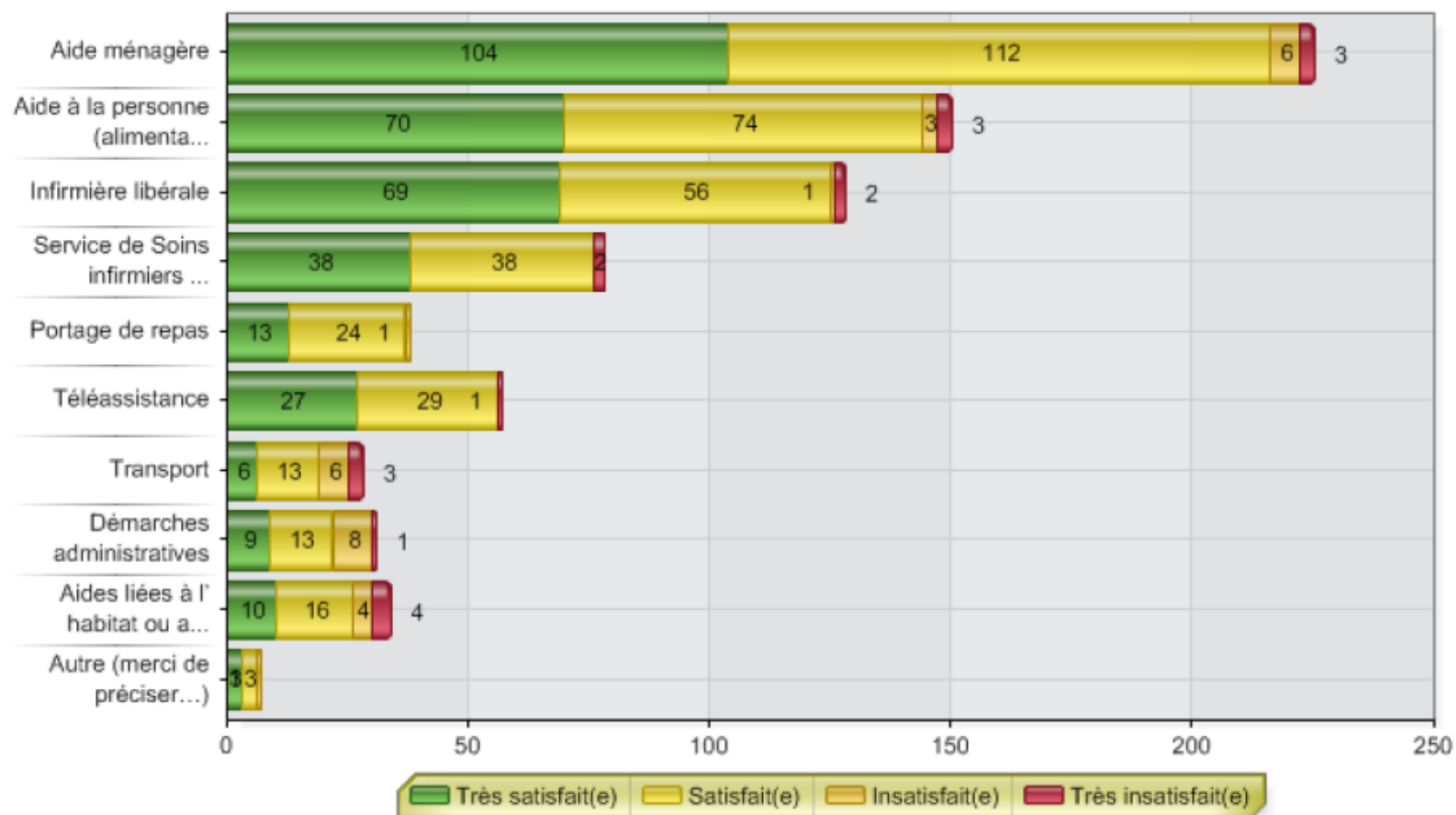
- la possibilité de rester chez soi le plus longtemps possible => 34,81%
- la possibilité de bénéficier de services de proximité => 23,12%
- la possibilité de continuer à échanger avec d'autres personnes => 16,36%

↳ Parmi les améliorations possibles de la qualité de vie à domicile, elles soulignent :

- un médecin qui se déplace plus facilement à leur domicile => 13,86%
- des professionnels médicaux et paramédicaux plus nombreux le week-end => 11,89%
- un plus grand nombre de services d'aide à domicile => 10,58%
- une meilleure information pour savoir à qui s'adresser en cas de nécessité => 10,21%

Pour les usagers à domicile

12) Quels sont les services à domicile auxquels vous faites appel et quel est votre degré de satisfaction ? (merci de remplir uniquement les lignes correspondant aux services que vous utilisez)



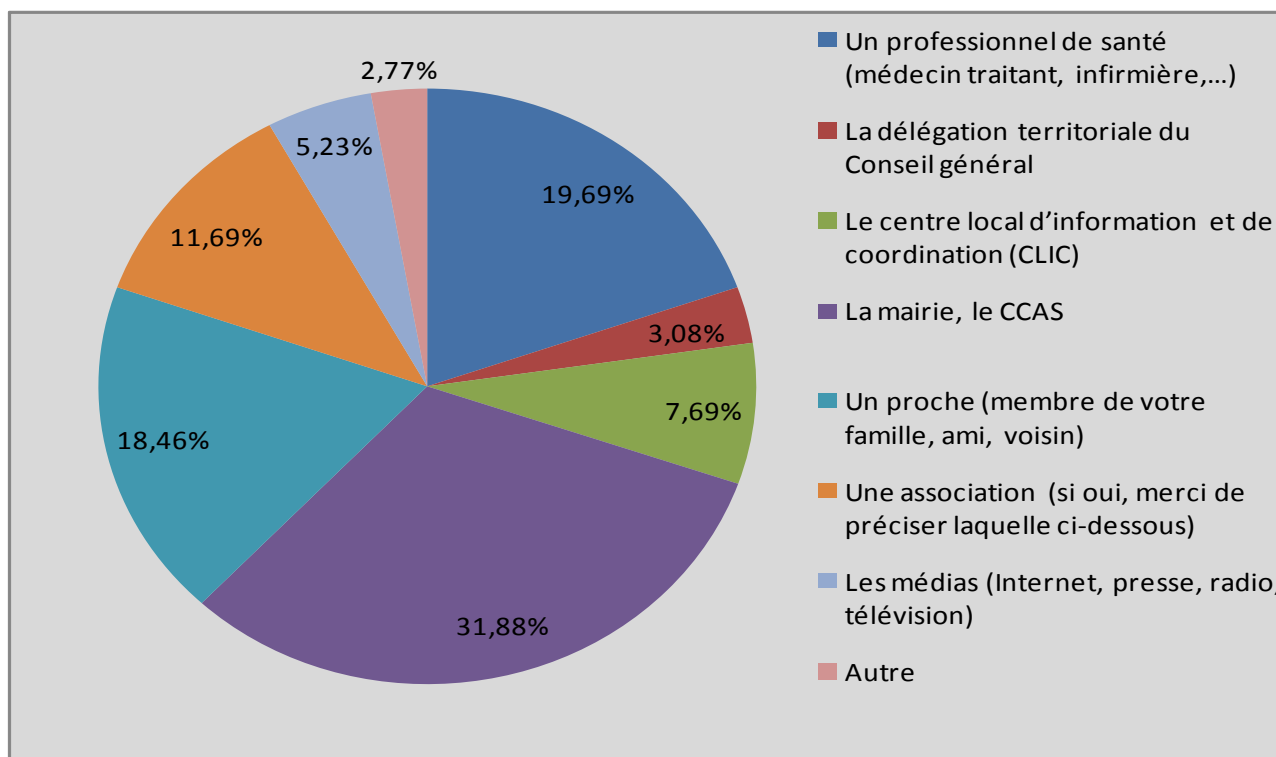
Pour les usagers à domicile

➤ Aménagements du logement

- Une majorité des répondants (51,55%) a aménagé son logement
- Les principales adaptations ont concerné la salle de bains (24,49%), les WC (21,15%) et la chambre au rez-de-chaussée (20,78 %)
- Parmi les améliorations que les personnes âgées pensent réaliser dans le futur, celles-ci identifient notamment la salle de bains ou l'installation d'un monte-escaliers.

➤ Le dispositif de l'APA est connu par 80,6% des répondants

➤ Ils en ont eu connaissance principalement par :



Pour les usagers à domicile

➤ L'avis sur le dispositif de l'APA à domicile

- Plus de la moitié des répondants bénéficie de l'APA (52,84%) et parmi ces bénéficiaires, 93,46% en sont très satisfaits ou satisfaits
- 83,16% sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord pour affirmer qu'il est facile de trouver des informations sur l'APA
- 84,24% le sont pour dire que l'APA est une aide facile à demander
- Près de 74% sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord pour convenir que l'APA est une aide facile à obtenir
- 85,93% ont obtenu rapidement une réponse du Conseil général suite à leur demande d'APA
- 79,4% estiment qu'il est facile de faire évoluer leur plan d'aide lorsque leur situation change
- Seuls 17% des allocataires de l'APA bénéficient d'une autre source de financement pour payer les intervenants à domicile (notamment des caisses de retraite)
- Parmi les améliorations possibles du dispositif, les répondants notent :
 - Le souhait de bénéficier de plus d'heures
 - Leur désir d'une augmentation du montant de l'APA
 - Le besoin d'un dossier administratif simplifié

Pour les usagers à domicile

➤ L'entrée en établissement

- ↳ 62,3% des personnes âgées ont une image négative ou très négative de l'hébergement en établissement
- ↳ 77,65 % des répondants ne sont pas intéressés par un hébergement en établissement et une majorité (50,29 %) est également opposée à un hébergement temporaire
- ↳ Éléments importants pour le choix de l'établissement selon les répondants :
 - Qualité des soins => 24,16%
 - Le prix => 22,54%
 - La proximité avec leur famille => 16,58%
- ↳ Parmi les freins à l'entrée en établissement, les répondants citent son prix (28,13%), la crainte de ne pas se sentir chez soi (16,63%) et la distance avec la famille (14,48%)
- ↳ Plus de 30% des personnes interrogées seraient intéressées par un hébergement en famille d'accueil

Pour les usagers à domicile

➤ La connaissance des services financés ou mis en place par le Conseil général et le degré de satisfaction

↳ Le centre départemental d'information pour l'hébergement des personnes âgées

- 95,19 % des répondants ne connaissent pas le centre départemental d'information
- Les 1,43 % qui y ont fait appel se disent en très grande majorité satisfaits ou très satisfaits

↳ Les CLIC (centres locaux d'information et de coordination)

- Les CLIC sont connus par 28,99 % des répondants et 20,38% y ont recouru
- 97,5% sont très satisfaites ou satisfaites d'y avoir trouvé une écoute ; 97,83% le sont pour avoir obtenu une information sur leurs droits, 96,89% le sont pour une information sur la vie à domicile

↳ Les délégations territoriales du Conseil général

- 33,14% des répondants connaissent la délégation territoriale du Conseil général et seulement 26,63 % y ont fait appel
- 86,36% sont très satisfaites ou satisfaites d'y avoir trouvé une écoute ; 90% le sont pour une information, un conseil sur les prestations à destination des personnes âgées

➤ Les conditions d'amélioration de la vie à domicile selon les répondants

↳ Le souhait de favoriser le maintien des personnes âgées à leur domicile

↳ Le souhait de bénéficier de plus de personnel qualifié (kiné, orthophonistes...) et d'animation

↳ Leur désir de disposer de transports plus adaptés et moins onéreux

↳ Le souhait d'une meilleure information.

Ordre du jour

Réponses des professionnels de l'évaluation

Réponses des responsables de services

Réponses des responsables d'établissement

Réponses des usagers à domicile



Réponses des usagers en établissement

Réponses des accueillants familiaux

Pour les usagers en établissement

➤ Participants :

➤ 1006 personnes

➤ Le profil des personnes âgées en établissement ayant répondu au questionnaire

➤ Questionnaire rempli par un membre de la famille => 40,22%

➤ Questionnaire rempli par la personne directement concernée => 38,03%

➤ Questionnaire rempli par un professionnel => 17,87%

➤ 78,13% des répondants sont des femmes ; les hommes comptent donc pour 21,87%

➤ Plus de 90% de ces personnes âgées vivent seules

➤ Plus de 80 % des répondants ont plus de 81 ans

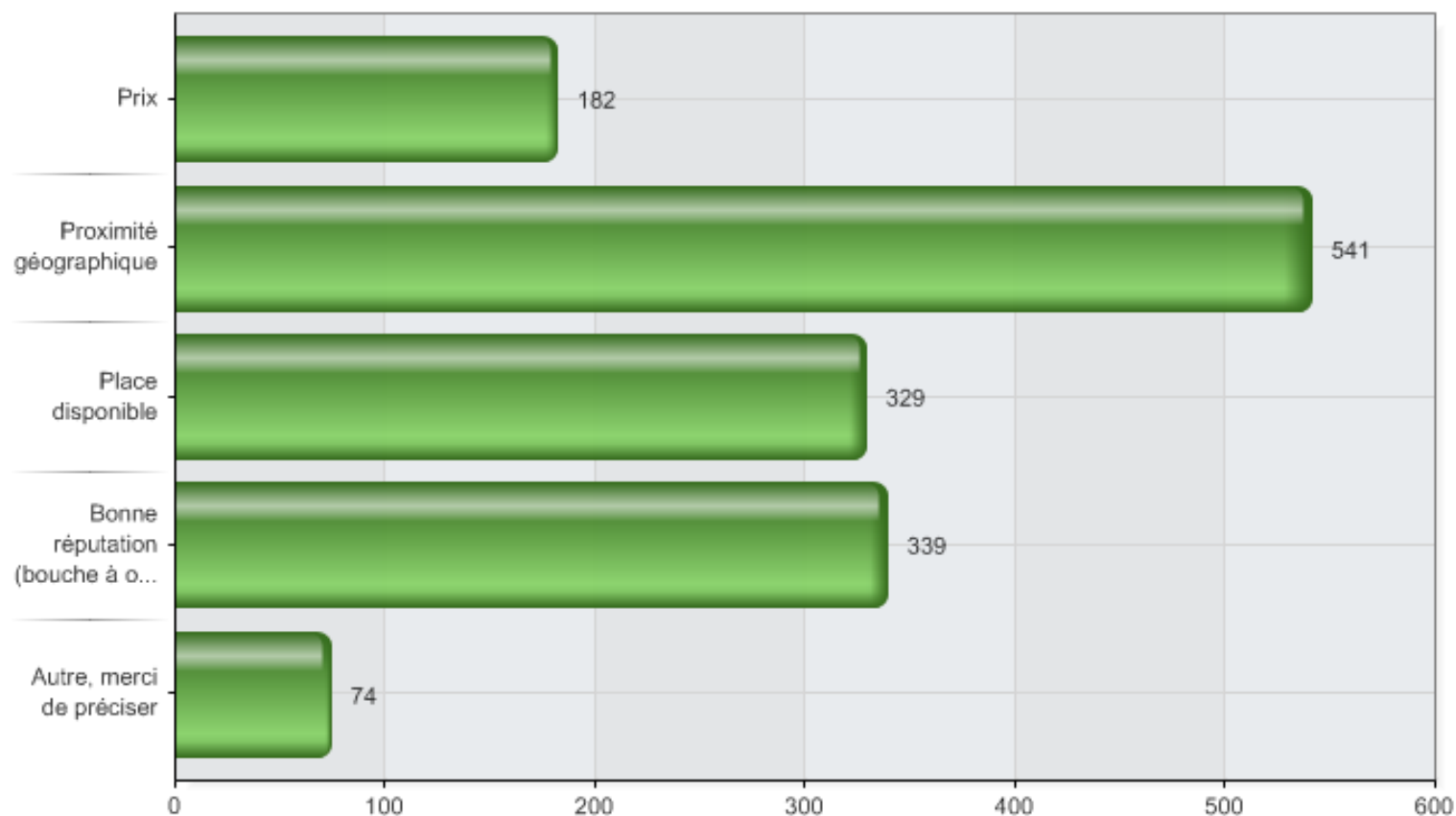
➤ Les GIR 1 à 3 représentent plus de la moitié (51,38%) des réponses

➤ Les anciens employés constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée (29,68%)

➤ Les personnes anciennement sans activité professionnelle représentent plus de 25% et les anciens agriculteurs exploitants:13,48%

Pour les usagers en établissement

➤ Comment s'est déterminé votre choix pour cet établissement ?

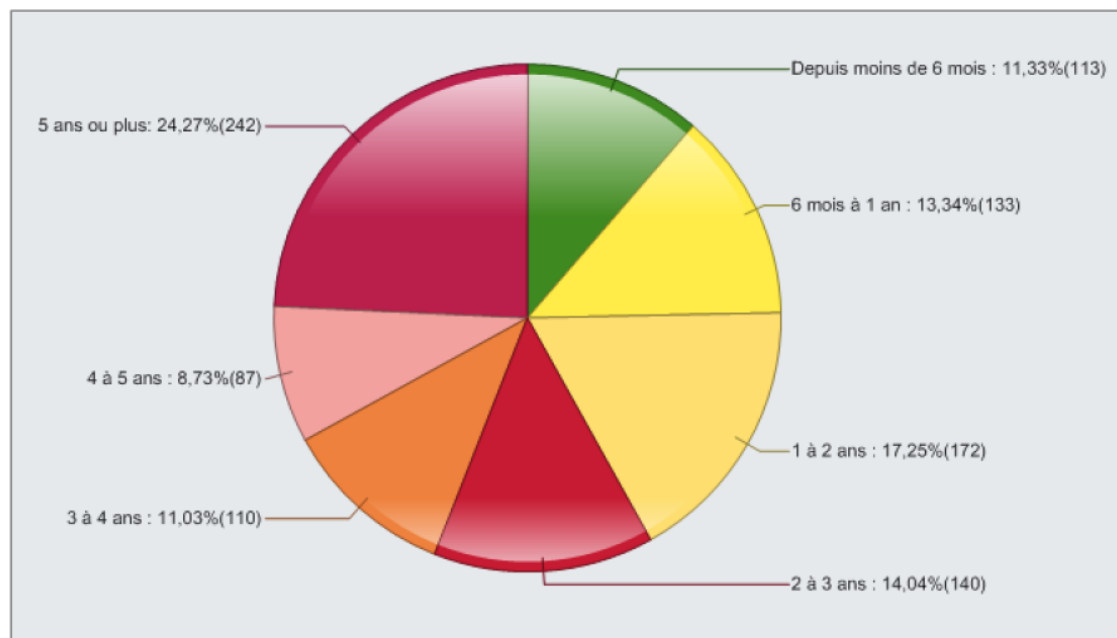


Pour les usagers en établissement

7) Depuis combien de temps êtes-vous dans l'établissement ?

➤ Arrivée dans l'établissement

↳ Un quart des personnes ayant répondu vivent en établissement depuis moins d'un an, la médiane est comprise entre 2 et 3 ans



➤ Vie quotidienne

↳ 95,64% des personnes sont très satisfaites ou satisfaites de la qualité de vie dans leur établissement, de façon générale

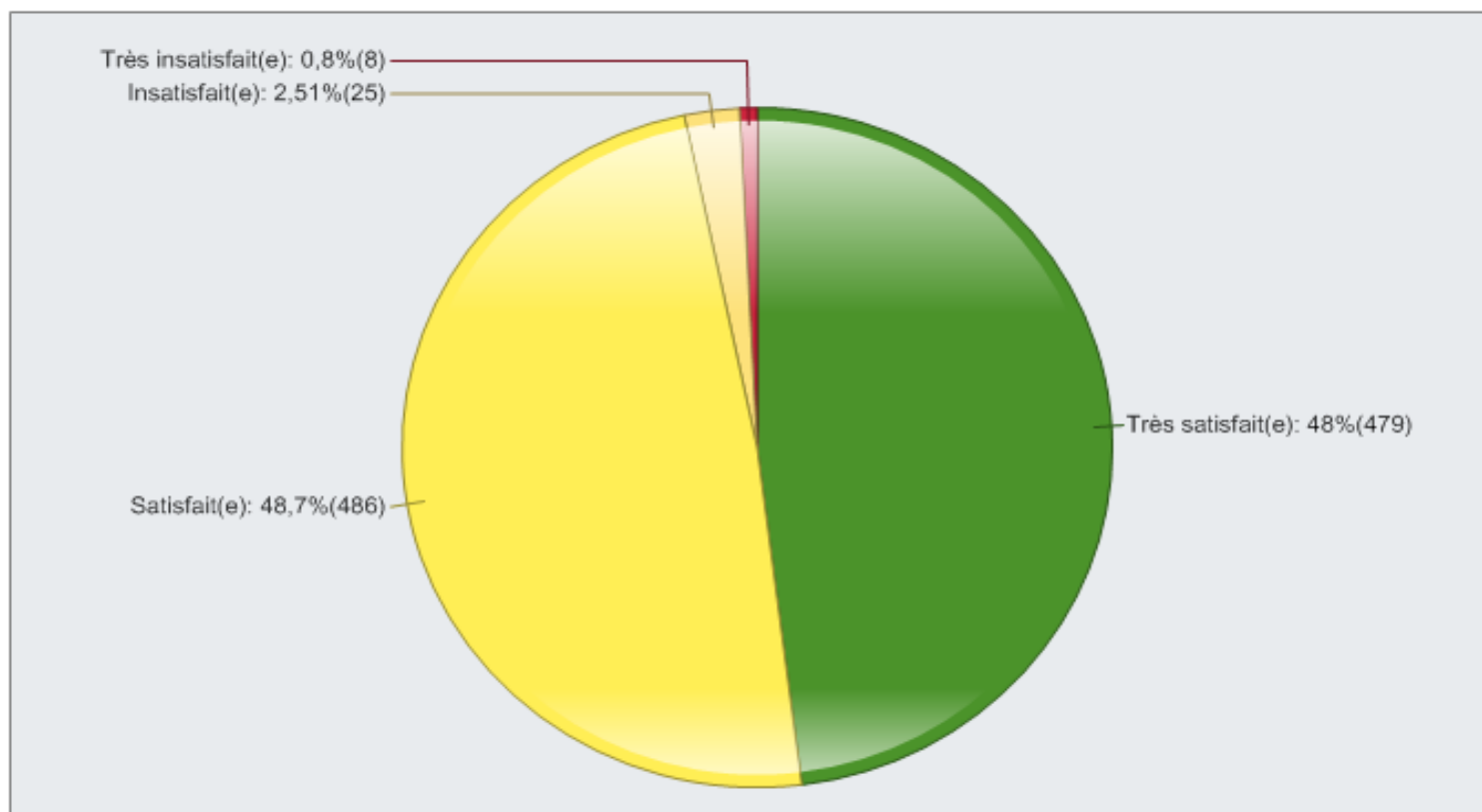
- 97,14% des personnes interrogées sont très satisfaites ou satisfaites de leur relation avec le personnel de leur établissement
- 87,43% le sont quant au temps qui leur est consacré par les professionnels
- 93,92% le sont quant à la qualité des soins qui leur sont offerts
- 94,76% le sont quant à la façon dont on les traite, dont on leur parle

↳ 59,02% ont connaissance dans l'établissement des réunions du conseil de la vie sociale

↳ 40,98% ont connaissance des réunions de la commission des menus

Pour les usagers en établissement

- Etes-vous satisfait(e) de l'accueil qui vous a été réservé au sein de l'établissement à votre arrivée (présentation du personnel, visite des locaux...)?



Pour les usagers en établissement

➤ Accueil de jour / hébergement temporaire

- Avant leur entrée en établissement, seules 18,24% des personnes avaient eu l'occasion d'y séjourner soit dans le cadre d'un accueil de jour, soit dans le cadre d'un hébergement temporaire. 86,85% ont été plutôt satisfaites de cet accueil qui correspondait bien à leur besoin et qui leur a permis de découvrir l'établissement
- 84,77% n'auraient pas aimé entrer en établissement pour des périodes courtes

➤ Avis sur le prix de l'établissement

- Une majorité (59,14%) estime que le prix de l'établissement est normal (le rapport entre les services proposés et le prix payé leur semble convenable)
- Pour 19%, le prix de l'établissement est très cher (les services proposés sont de bonne qualité mais le prix global est élevé)
- Pour 10,16%, le prix de l'établissement est trop cher (le rapport entre les services proposés et le prix payé leur semble disproportionné)
- Seuls 4,71% estiment que le prix de l'établissement n'est pas très cher (le rapport entre les services proposés et le prix payé leur semble plutôt positif)

Pour les usagers en établissement

- La connaissance des services financés ou mis en place par le Conseil général et le degré de satisfaction
 - ↳ Plus de 90% des personnes âgées en établissement ne connaissent pas les CLIC
 - 94,6% n'ont jamais eu l'occasion d'y recourir
 - ↳ Pour ceux y ayant fait appel, 84,38% sont très satisfaits ou satisfaits d'y avoir trouvé une écoute
 - ↳ Plus de 73% sont très satisfaits ou satisfaits d'y avoir trouvé une réponse à une situation d'urgence
 - ↳ 70,59% le sont pour avoir bénéficié d'une participation à des actions collectives organisées par le CLIC (groupe de parole, ateliers...)
- 80,69% ne connaissent pas la délégation territoriale du Conseil général
 - ↳ 81,07% n'ont pas eu l'occasion d'y recourir
 - ↳ 94,73% de ceux y ayant fait appel sont très satisfaits ou satisfaits d'y avoir trouvé une écoute
 - ↳ Plus de 95 % des répondants se disent satisfaits ou très satisfaits de la réponse apportée dans le cadre d'une demande de prestation (APA)
- Une majorité des répondants (plus de 60%) connaît le dispositif de l'APA en établissement
 - ↳ 29,14% en ont eu connaissance par un professionnel de santé (médecin traitant, infirmière,...), par un proche (23,94%), par la mairie, le CCAS (19,43%)
 - ↳ 65,36% des répondants bénéficient de ce dispositif
 - ↳ 89% en sont très satisfaits ou satisfaits
 - ↳ 81,53% des répondants sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord pour affirmer qu'il est facile de trouver des informations sur l'APA
 - ↳ Près de 84% sont tout à fait d'accord ou d'accord pour convenir que l'APA est une aide facile à demander
 - 80,61% le sont quant à la facilité de l'obtention de l'APA
 - 88,1% sont tout à fait d'accord ou plutôt d'accord sur la rapidité de la réponse du Conseil général suite à leur demande d'APA
 - 74% le sont quant à l'information de leur changement de niveau de dépendance

Pour les usagers en établissement

➤ Les suggestions des personnes âgées en établissement

↳ Parmi les améliorations souhaitées pour leur vie en établissement :

- Amélioration de la qualité des repas
- Augmentation des effectifs
- Plus de temps consacré aux PA
- Plus de sorties et d'animations

↳ Parmi les améliorations suggérées sur le dispositif, les répondants soulignent notamment leur souhait d'une augmentation du montant de l'APA

↳ Parmi les remarques générales/commentaires des personnes âgées en établissement, les verbatims suivants ont été proposés :

- « Les services (du Conseil général, des CLIC...) doivent venir dans les maisons de retraite pour informer les personnes âgées des activités et des aides possibles. Ce n'est pas aux personnes âgées de rechercher seules les informations »
- « Il faudrait généraliser l'APA en établissement pour les personnes moins dépendantes »
- « Il faudrait plus de personnel dans les établissements »

Pour les usagers en établissement

➤ Croisement du choix de l'établissement avec le territoire d'origine

- Sur presque tous les Pays, la détermination de l'établissement des résidants se fait majoritairement par la proximité géographique
- Sur le territoire de Saintonge Romane, la détermination de l'établissement se fait principalement par la réputation (32,77%)
- Sur le territoire de Vals de Saintonge 30,2% des résidants ont déterminé le choix de leur établissement selon les places disponibles
- Le prix est un critère plus important que la moyenne pour les résidants des territoires d'Aunis (17,65%), du Rochefortais (16,38%) et de la Rochelle-Ré (16,08%)

		10) Comment s'est déterminé votre choix pour cet établissement ?				
		Prix	Proximité géographique	Place disponible	Bonne réputation (bouche à oreille)	Autre, merci de préciser
6) Sur quel territoire sur lequel se situait votre lieu d'habitation avant votre entrée en établissement:	Haute Saintonge	10 5,85%	74 43,27%	27 15,79%	48 28,07%	12 7,02%
	La Rochelle Ré	48 16,08%	89 31,12%	58 20,28%	75 26,22%	18 6,29%
	Aunis	30 17,65%	73 42,94%	24 14,12%	37 21,76%	6 3,53%
	Rochefortais	19 16,38%	41 35,34%	30 25,86%	19 16,38%	7 6,03%
	Royan Marennes Oléron	13 7,98%	55 33,74%	45 27,61%	43 26,38%	7 4,29%
	Saintonge Romane	17 14,29%	32 26,89%	26 21,85%	39 32,77%	5 4,2%
	Vals de Saintonge	30 11,76%	108 42,35%	77 30,2%	32 12,55%	8 3,14%
	Total	165	472	287	293	63
	Non-réponses: 388 (30,43%)					
	Total					

Ordre du jour

Réponses des professionnels de l'évaluation

Réponses des responsables de services

Réponses des responsables d'établissement

Réponses des usagers à domicile

Réponses des usagers en établissement



Réponses des accueillants familiaux

Pour les accueillants familiaux

➤ Participants :

➤ 130 personnes soit 60 % des accueillants familiaux

➤ Le profil des accueillants familiaux

➤ Exclusivement des femmes => 98%

➤ Une moitié d'entre elles (50,76%) a entre 51 et 60 ans

➤ 22% ont plus de 60 ans

➤ Les accueillants familiaux de moins de 40 ans sont rares => 6%

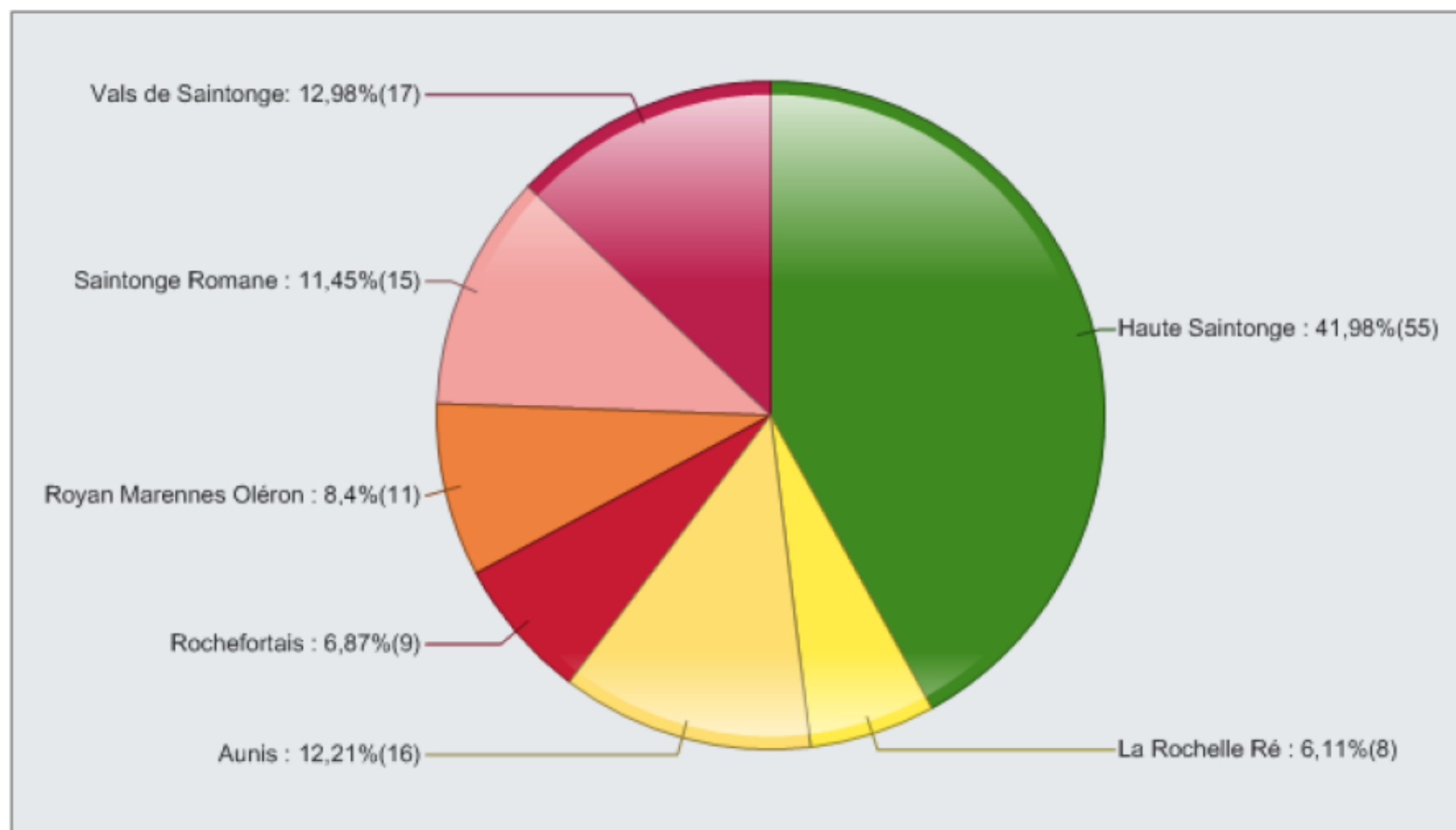
➤ Une grande majorité des accueillants familiaux vit en couple => 79,84%

➤ 37,3 % ont 1 ou 2 enfant(s) à charge

➤ 8,4% ont 3 enfants à charge et une personne a 6 enfants à charge

Pour les accueillants familiaux

➤ Localisation des accueillants familiaux

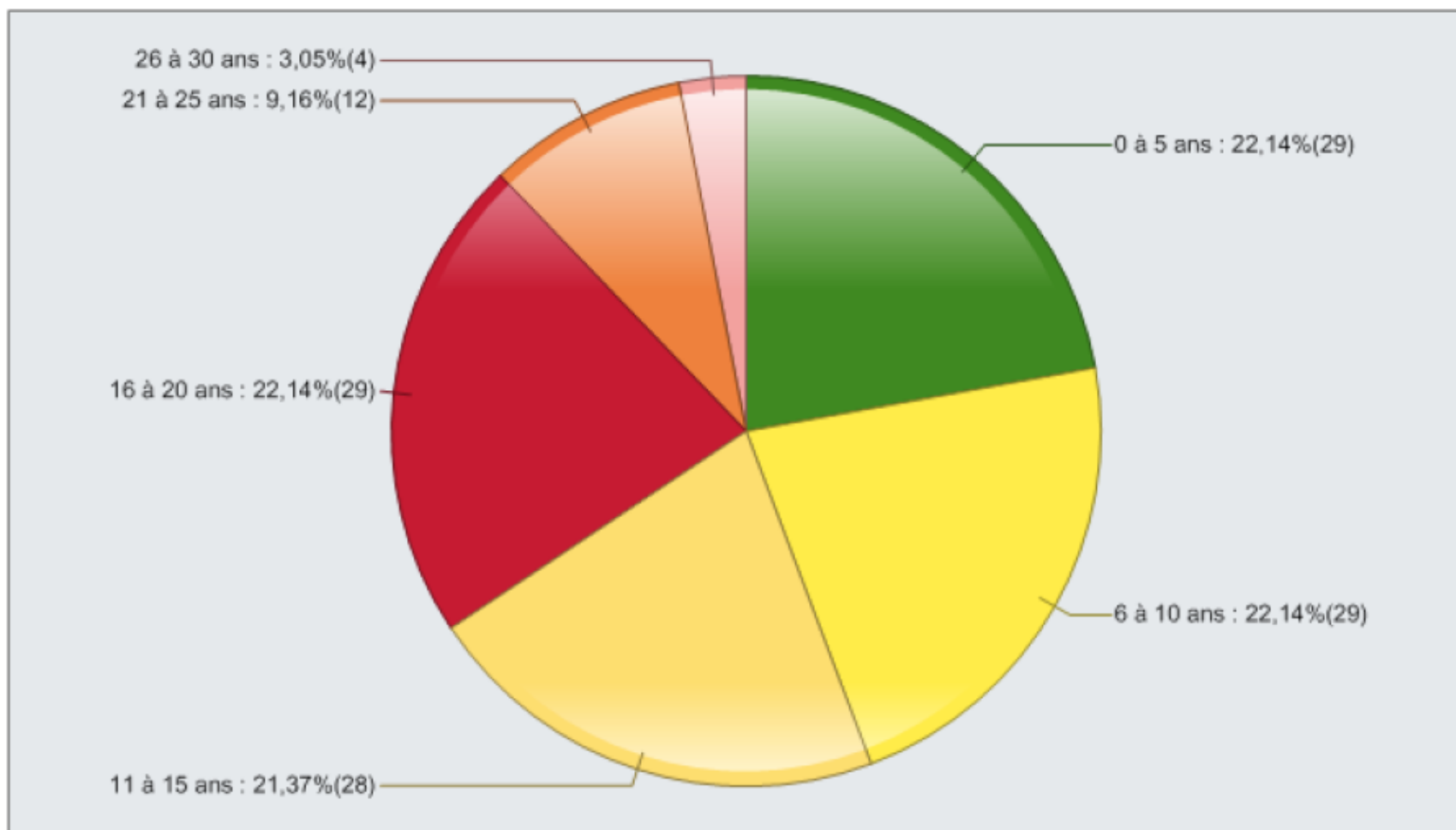


Pour les accueillants familiaux

- Le nombre de places par famille d'accueil et les usagers accueillis
 - Les accueillants familiaux sont majoritairement agréés pour accueillir 2 personnes âgées (47,6%), 34,4 % peuvent accueillir 3 personnes
 - Plus de la moitié des accueillants familiaux (53,68%) ne souhaite pas accueillir de nouvelles personnes âgées
 - Les raisons évoquées sont principalement
 - L'âge des accueillants familiaux
 - Le besoin de répit
 - Manque de place
 - Présence d'enfants encore à charge
 - Les personnes âgées accueillies sont majoritairement des femmes (à 75,4 %) et de plus de 80 ans (plus de 66 %)
 - Avant d'être retraitées, ces personnes étaient : agriculteurs exploitants (pour 29,7%), sans activité professionnelle (pour 29,7 %), employés (pour 16, 32%) et ouvriers (pour 15 %)
 - Avant d'être accueillies par un accueillant familial, les personnes âgées vivaient en grande majorité à leur domicile => 57,5%
 - Chez leur enfants ou un proche => 11,25%
 - En établissement => 10,83%

Pour les accueillants familiaux

10) Depuis quand êtes-vous agréé(e) par le Conseil général ?



Pour les accueillants familiaux

➤ La situation socioprofessionnelle des accueillants familiaux

- La grande majorité des accueillants familiaux (68,22%) possède un diplôme de fin d'études: parmi eux, la plupart est détentrice seulement du certificat d'études ou du brevet des collèges
- 27% possèdent un diplôme professionnel
- Les accueillants familiaux étaient (pour moitié) employés avant d'exercer cette fonction, 19,7 % étaient sans activité et 10,2 % étaient ouvriers
 - Les conjoints des accueillants familiaux appartiennent à ces mêmes catégories socioprofessionnelles : 30,39% sont sans activité, 21,57% sont ouvriers et 23,53% sont employés

➤ Le logement des accueillants familiaux

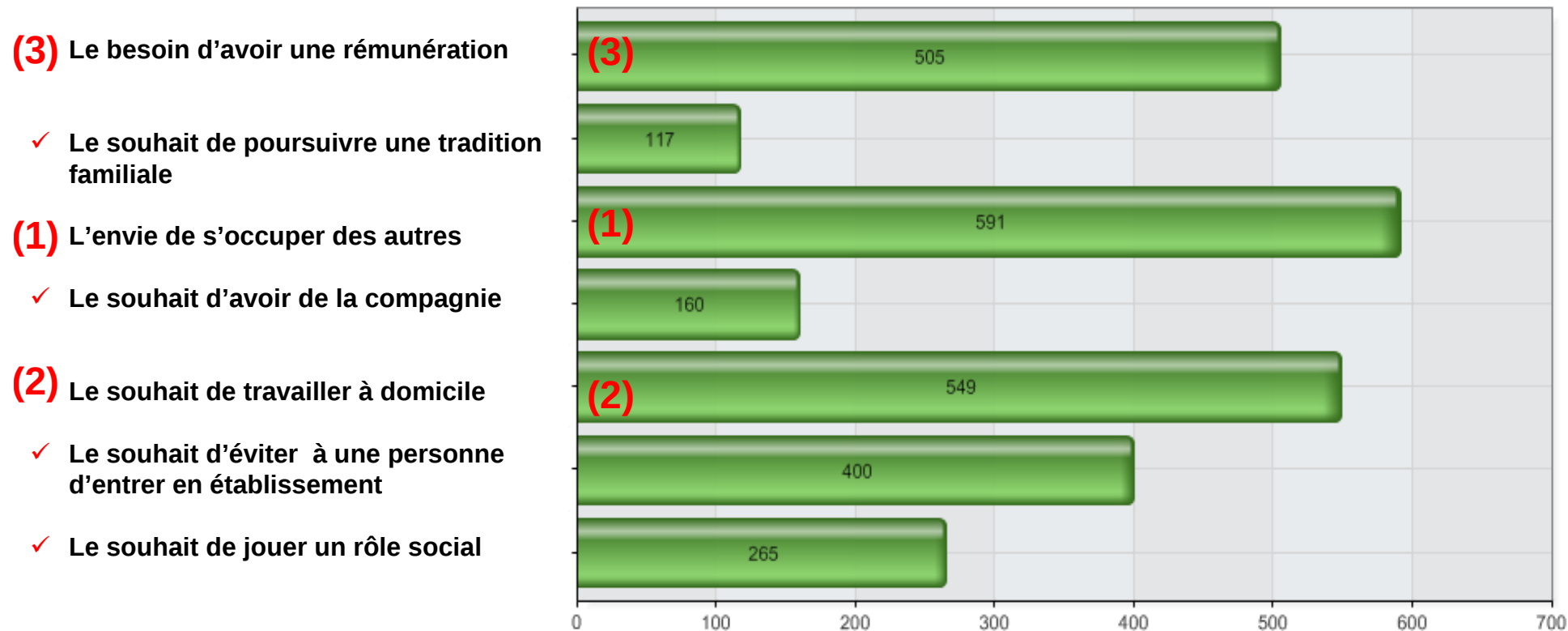
- Quasiment tous les accueillants familiaux ayant répondu au questionnaire sont propriétaires de leur logement => 93,8%
- Pour la plupart, toutes les pièces de la maison sont accessibles aux personnes âgées y compris à mobilité réduite

➤ L'information autour de l'accueil familial

- La moitié des accueillants familiaux a reçu des informations pour devenir accueillant familial par un proche
- Les autres sources d'information sont ensuite les services du Conseil général (14,63%) et le médecin traitant (14,63%)

Pour les accueillants familiaux

↳ **Classez par ordre de priorité vos principales motivations pour exercer la fonction d'accueillant familial**



Pour les accueillants familiaux

➤ Les relations avec les autres acteurs

- Les accueillants familiaux déclarent pour moitié ne pas avoir de contacts avec les établissements pour personnes âgées
- Ils se disent en majorité satisfaits ou très satisfaits des relations entretenues avec les autres acteurs (hôpitaux, médecins libéraux, services de soins infirmiers à domicile, infirmières libérales, autres professions paramédicales)
- Ils sont en très grande majorité (environ 88 %) satisfaits ou très satisfaits de leurs relations avec le Conseil général, pour tous les types de démarches

➤ Les attentes des accueillants familiaux pour le prochain schéma

➤ Les accueillants familiaux souhaitent :

- Avoir un statut bien défini et que leur profession soit mieux connue et reconnue y compris par les professionnels
- Avoir une rémunération plus attractive
- Pouvoir faire assurer les remplacements par des personnes fiables choisies par le Conseil général, ou bénéficier d'un relais grâce à l'accueil de jour ou à l'hébergement temporaire en établissement
- Avoir de meilleures relations avec les maisons de retraite
- Bénéficier de plus de formations

Planning de la démarche

Phases de la mission	févr-10	mars-10	avr-10	mai-10	juin-10	juil-10	août-10	sept-10	oct-10	nov-10	déc-10	janv-11	févr-11	mars-11
Phase 1 : Préparation du schéma et état des lieux														
Initialisation de la démarche														
Elaboration des outils de communication et d'évaluation du précédent schéma														
Réunions du comité technique et de pilotage														
Entretiens / Rencontre des partenaires														
Elaboration et diffusion d'un questionnaire à destination des professionnels														
Réalisation du bilan du précédent schéma et analyse de l'évolution de l'offre et des besoins														
Phase 2 : Construction du schéma														
Elaboration des cahiers des charges des groupes														
Présentation de l'état des lieux au Comité technique et Comité de pilotage														
Réunion des groupes de travail														
Présentation d'une première version des fiches actions au Comité technique														
Présentation de la trame du schéma au Comité de pilotage														
Finalisation des fiches action														
Elaboration et finalisation d'un plan d'actions de mise en œuvre des schémas														
Rédaction du schéma - document final														
Réunion de présentation														

Légende

Réunion du comité technique (Cotec)

Réunion du comité de pilotage (Copil)



Journal projet

Réunion publique



Situation
actuelle

NB : Planning de septembre à décembre resserré en vue d'une adoption par l'Assemblée Départementale en décembre

Échanges entre les participants à la présentation

➤ La satisfaction exprimée par les personnes âgées en établissement suscite deux types d'avis :

- ↪ Certains participants trouvent étonnante cette satisfaction des résidents, alors que, parmi leurs souhaits, certains disent attendre une plus grande mobilisation du personnel autour d'eux
- ↪ D'autres estiment naturel que les personnes âgées, lors de leur arrivée en établissement, y trouvent un certain bien-être ainsi qu'une plus grande sécurité, un remède à l'isolement, et donc expriment cette satisfaction

➤ Une remarque unanime sur le point de vue qu'ont les professionnels de l'évaluation sur le dispositif de prise en charge

- ↪ Cette opinion négative sur le dispositif est assez différente de la réalité perçue par les participants à la réunion (et de celle qui semble être exprimée par les usagers), certains d'entre eux estiment qu'elle pourrait témoigner d'une méconnaissance du dispositif et qu'il serait utile que les professionnels de l'évaluation puissent plus régulièrement approfondir leur connaissance des structures

➤ Le sujet de la permanence des soins

- ↪ De nombreuses personnes âgées sont adressées à l'hôpital la nuit ou le week-end par du personnel non formé à la prise en charge des périodes d'urgence médicale. Ce passage par le service des urgences puis par l'hôpital a des conséquences négatives pour les patients concernés, d'autant plus que les services d'ambulance assurent le transfert dans le sens EHPAD ou domicile vers le centre hospitalier et ne semblent pas accepter d'assurer le retour vers le domicile ou l'EHPAD
- ↪ Certains participants souhaiteraient qu'une infirmière soit présente jour et nuit dans les EHPAD afin de faire les actes nécessaires pour éviter l'hospitalisation
- ↪ Dans le même esprit, a été évoquée la nécessité de trouver des solutions pour inciter de jeunes médecins à s'installer dans les zones de plus faible démographie médicale (projets de financement partiel des études médicales avec obligation de s'installer comme médecin généraliste en milieu rural, développement des maisons de santé pluridisciplinaires)
- ↪ Ce projet d'incitation pourrait être étendu également aux infirmiers sortant d'instituts de formation afin de remédier aux difficultés de recrutement en EHPAD

Échanges entre les participants à la présentation

- **La difficulté à trouver des personnes âgées et des familles qui soient impliquées dans la défense de leurs droits**
 - ↳ Ainsi, les établissements ont des difficultés pour recruter des représentants aux conseils de vie sociale
- **La prévention de la dépendance**
 - ↳ De nombreuses personnes âgées sont en GIR 3 ou 4, ce qui souligne l'existence de pathologies sous jacentes. Il est donc essentiel de développer une stratégie de prévention. Les CLIC travaillent sur cet axe.
- **La solvabilité des personnes âgées**
 - ↳ Il est important de noter que les questionnaires en direction des établissements ont montré qu'un certain nombre de personnes âgées quittent les établissements, en raison du prix, pour une prise en charge en accueil familial.
- **La prise en charge par l'aide sociale dans les établissements privés à but lucratif**
 - ↳ Des participants ont évoqué la possibilité de disposer de places relevant de l'aide sociale dans les établissements privés à but lucratif non habilités. Cette proposition est analysée dans le schéma, en particulier dans les secteurs les moins dotés en lits habilités
 - ↳ Des membres du comité technique ont noté la possibilité actuelle de négocier à titre commercial le tarif d'hébergement dans les établissements non habilités à l'aide sociale, compte tenu du taux d'occupation plus faible
 - ↳ Un participant soulève une situation individuelle pour laquelle le bénéfice de l'aide sociale après un séjour de 3 ans en qualité de payant a été refusé à la personne âgée. Ce cas précis sera traité en particulier
- **L'admission rapide des personnes âgées en établissement**
 - ↳ Un participant évoque la nécessité d'obtenir de la part des EHPAD publics en référence à leur mission de service public des places réservées afin d'organiser l'admission en urgence des personnes âgées les plus fragiles. L'organisation de solutions d'admission rapide en EHPAD sera évoquée dans le schéma

Échanges entre les participants à la présentation

➤ La lutte contre la maltraitance

- Des personnes âgées sont parfois victimes de malversations financières ou d'extorsions de la part de leur entourage. La poursuite de la lutte contre la maltraitance sera traitée dans le schéma

➤ Le travail en réseau

- La coordination des évaluations gériatriques dans le cadre du réseau gérontologique permet également d'améliorer la prise en charge et l'orientation des personnes âgées
- Selon certains participants, les CLIC devraient rester au niveau 1 et être couplés à des réseaux de santé afin de gérer l'ensemble des aspects liés à l'accompagnement des personnes âgées.
- Un participant expose le projet de développement de logiciels de réseaux de santé en Poitou-Charentes